

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DE LA BANQUE	6
I. HISTORIQUE	7
II. CONSEIL D'ADMINISTRATION	8
III. DIRECTION GENERALE	8
IV. COMITE DE DIRECTION	9
V. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	10
VI. ACTIVITE DE LA BANQUE	13
VII. DIFFICULTES RENCONTREES	25
VIII. PERSPECTIVES	25
DEUXIEME PARTIE : ETATS FINANCIERS	26
I. EVOLUTION DE LA SITUATION BILANTIELLE	29
II. EVOLUTION DES DONNEES DE GESTION	32
TROISIEME PARTIE : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	39

MOT DU DG

Depuis 2012, la Côte d'Ivoire bénéficie d'un environnement économique favorable, affichant un taux de croissance de l'ordre de 9% en moyenne.

L'année 2015 n'a pas dérogé à cette tendance. Le niveau attendu est de 9,5% grâce notamment à la mise en œuvre de réformes vigoureuses d'assainissement du cadre macroéconomique et à l'achèvement du Plan National de Développement (PND) pour la période 2012- 2015. L'on note également une forte amélioration du climat des affaires, couronnée par une 147ème place au classement « Doing Business » 2015 (177ème en 2012), faisant de la Côte d'Ivoire le 2ème pays le plus réformateur au monde ; de même que la progression de huit (08) rangs au classement 2015 de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de l'ONG Transparency International. Ces performances ont conduit à une réévaluation des notations souveraines de la Côte d'Ivoire, avec des perspectives stables, par les agences Moody's et Fitch, respectivement de B1 à Ba3 et de B à B+. Un climat qui induit une hausse des Investissements Directs Etrangers (IDE) et une meilleure lisibilité des investisseurs sur les perspectives économiques, contribue à renforcer la qualité de la signature de l'Etat.

Profitant pleinement du dynamisme de l'économie du pays, le secteur bancaire ivoirien s'est considérablement amélioré, rendant le système financier beaucoup plus solide et plus attractif. De ce fait, les actifs de l'ensemble du secteur ont atteint 7 250 milliards de francs CFA en 2015, soit une hausse de 25% par rapport à 2014, ce qui

représente plus de 1 457 milliards de francs CFA de dépôts supplémentaires. Pour les années à venir, l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) et le Gouvernement ambitionnent de faire porter le taux de bancarisation actuellement à 16% à un niveau situé entre 20 et 30% à l'horizon 2020.

Ainsi, la BNI, notre banque, a poursuivi son développement en 2015 en dépit de la forte concurrence qui prévaut dans le secteur, avec plus de 24 banques et 02 institutions financières en présence. Le total du bilan est passé de 458,208 milliards fin 2014 à 574,199 milliards de francs CFA au 31 décembre 2015, soit une hausse de 115,991 milliards de francs CFA (+25,31%). Dans le même temps, la banque a enregistré une hausse de l'encours des dépôts qui est passé de 354,496 milliards de francs CFA en 2014 à 505,408 milliards de francs CFA en fin 2015, soit une croissance de 150,912 milliards de francs CFA (+42,57%). Le résultat net est ressorti à 3,522 milliards de francs CFA, contre un résultat négatif de -1,405 milliard de francs CFA précédemment. Les concours de la BNI à l'économie ivoirienne en 2015 se sont élevés à 251 milliards de francs CFA avec une volonté affichée d'accompagner les PME/PMI à hauteur de 50 milliards de francs CFA soit 20% de ces concours. La clientèle de particuliers quant à elle, a pu bénéficier de financement à hauteur de 42 milliards de francs CFA soit 17% des concours. Globalement, ce sont plus de 66 milliards de francs CFA soit 26% des concours, qui ont été investis au profit des campagnes agricoles à travers notamment les entreprises de commerce de gros et de détail.

S'agissant des emplois, la part de marché de la BNI est passée de 7,26% en 2014 à 7,89% soit une hausse de 0,63 points.

La banque a poursuivi son programme d'investissement pour l'extension de son réseau par l'acquisition du réseau d'agences de l'ex-BFA afin d'accroître sa capacité à collecter des ressources.

Au plan macro-économique, l'année 2016 sera consacrée à la mise en œuvre du nouveau Plan National de Développement (PND) 2016-2020, estimé à 30 000 milliards de francs CFA, avec une contribution attendue du secteur privé à hauteur de 60% de ce montant.

Dans ce contexte, les perspectives pour la BNI sont prometteuses. En effet, afin d'améliorer la qualité de service fourni à ses clients, la banque a inscrit un projet majeur pour l'année 2016, la certification du processus de prêts aux normes ISO.

Le meilleur est à venir, et c'est ensemble que nous allons y arriver.

M. Eugène KASSI N'DA
Directeur Général par intérim

“
Ainsi, la BNI, notre banque, a poursuivi son développement en 2015 en dépit de la forte concurrence...”





PRESENTATION DE LA BANQUE

PREMIÈRE PARTIE



I. HISTORIQUE

Née de la volonté des autorités ivoiriennes d'asseoir le développement de la Côte d'Ivoire sur une institution forte et crédible, la Banque Nationale d'Investissement (BNI) a été créée en 1959 (par décret n° 59-209 du 21 octobre 1959) sous l'appellation de Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) qui assurait, entre autres missions :

- la recherche et la mobilisation des ressources internes et externes pour financer le développement du pays ;
- le service de la Dette Publique ;
- la gestion des dépôts des EPN (Etablissement Public National).

Depuis 1998, de nouvelles orientations ont été confiées à l'institution. Elle est ainsi devenue une banque d'investissement après avoir obtenu un agrément d'établissement bancaire auprès de la Commission Bancaire de l'UMOA et de la BCEAO, avec statut de société d'Etat.

Elle assure depuis lors, la triple mission de banque d'investissement, de refinancement et de conseil. Ces métiers sont déclinés en six (06) axes qui font de l'institution :

- 1) un organisme de péréquation de l'épargne publique ;
- 2) un organisme de financement des investissements du secteur agricole ;
- 3) un organisme de refinancement des banques et établissements financiers ;
- 4) un acteur dans le partenariat public-privé dans le financement des investissements publics rentables et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- 5) un acteur sur le marché des capitaux ;
- 6) un agent d'exécution de missions contractuelles de service public.

Afin de permettre à l'institution de s'adapter à ces nouveaux métiers, la dénomination sociale de l'ex-CAA a été transformée en Banque Nationale d'Investissement depuis 2004 et le capital social a été porté à FCFA 20 500 millions.

Par ailleurs, la BNI a créé deux filiales :

- BNI FINANCES en janvier 2004, une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI), dont le rôle est de soutenir les métiers d'investissement et de conseil de la banque par les activités de marchés financiers (courtage, back office, gestion de portefeuille), ainsi que de conseil de haut de bilan et de structuration et levée de fonds.

- BNI GESTION en avril 2008, qui est un établissement spécialisé dans la création et la gestion d'Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM), notion qui regroupe les Fonds Communs de Placement (FCP) et les Sociétés d'Investissement à Capital Variable (SICAV).

Au 31 décembre 2014, les organes dirigeants de la banque sont composés du Conseil d'Administration, de la Direction Générale et du Comité de Direction.



II. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration au 31 décembre 2015 est composé des membres suivants :

M. Souleymane CISSE
Président du Conseil
d'Administration

M. Youssouf FADIGA
Administrateur

M. Nicolas DJIBO
Administrateur

M. Adama COULIBALY
Administrateur

M. Emmanuel AHOUTOU KOFFI
Administrateur

III. DIRECTION GENERALE

Au cours de l'année 2015, la Direction Générale de la Banque a été assurée par :

M. Eugène KASSI N'DA

Directeur Général par intérim

M. Malick T. TIO-TOURE

Directeur Général Adjoint par intérim

IV. COMITE DE DIRECTION

Au 31 décembre 2015, le Comité de Direction était composé des membres suivants :

M. Eugène KASSI N'DA	Directeur Général par intérim
M. Malick T. TIO-TOURE	Directeur Général Adjoint par intérim
M. Jean-Louis GAULY	Directeur de la Clientèle des Entreprises
M. Albert KOLI-BI	Directeur du Risque par intérim
M. Hervé Serge N'DAKPRI	Directeur Financier et Comptable
M. Georges N'GUESSAN	Directeur des Systèmes d'Information
Mme Léa YAO TANOH	Directrice Juridique et du Contentieux
Mme Laure ASSAMOI	Directrice des Relations avec les Institutions Financières
Mme Marcelle YANGNI	Directrice des Ressources Humaines
Mme Amélie KOLANTRIN	Directrice de l'Organisation
Mme Oumou Henriette DIALLO	Directrice de la clientèle des Particuliers et du Réseau
M. Daniel Douley KOUADIO	Directeur de l'Audit Interne par intérim
Mme Evelyne ADOM	Chef du Département des Fonds Sectoriels
Mme Maya AKRE WATANABE	Chef du Département Communication et Marketing
M. Raphael SEA	Chef du Département des Operations Bancaires
M. Jérôme MEL ADO	Chef du Département Banque Electronique
M. Fabrice KOUAKOU	Chef du Département Trésorerie



V. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

1. Environnement économique international

Fin 2015, la conjoncture est restée maussade dans les pays émergents, notamment en Chine où l'activité a encore ralenti, et dans les pays producteurs de pétrole qui ont pâti de la faiblesse de son cours. L'activité des économies avancées a aussi ralenti, notamment parce que leurs exportations vers les émergents ont fléchi.

La croissance des pays anglo-saxons s'est affaïssée du fait de leur investissement productif, et l'économie japonaise a rechuté.

Dans la zone euro, le PIB a crû de 0,3 % au quatrième trimestre 2015, comme au troisième trimestre mais légèrement moins vite qu'en première partie d'année. La croissance s'est maintenue à ce niveau en Allemagne et en France, alors qu'elle s'est de nouveau affaïssée en Italie et est restée vive en Espagne.

L'activité a faiblement progressé dans les économies émergentes.

Après un ralentissement prononcé au premier semestre 2015 puis un rebond à l'été, l'activité a progressé faiblement dans les économies émergentes au quatrième trimestre avec des situations encore contrastées. Les produits intérieurs bruts (PIB) russe et brésilien ont continué de se contracter fortement. En Chine, l'activité aurait à nouveau légèrement ralenti (+1,6 % après +1,8 %).

En revanche dans les pays d'Europe centrale et orientale, l'activité est restée soutenue.

Au total, les importations des économies émer-

gentes ont modérément rebondi au second semestre 2015 après avoir fortement pesé sur le commerce mondial en début d'année.

Les économies avancées ont ralenti au quatrième trimestre 2015.

Au quatrième trimestre 2015, les économies avancées ont ralenti (+0,3 % après +0,5 %), notamment aux États-Unis (+0,3 % après +0,5 %), où l'investissement des entreprises et les exportations se sont contractés. De son côté, l'économie japonaise a rechuté (-0,3 % après +0,3 %), du fait d'une nouvelle baisse de la consommation.

L'activité n'a pas accéléré dans la zone euro, pénalisée par un trou d'air dans la consommation

Dans la zone euro, l'activité a crû au même rythme qu'au troisième trimestre 2015 (+0,3 % contre +0,4 % prévu dans la Note de Conjoncture de décembre), pénalisée par une décélération de la consommation. L'activité a ralenti en Italie (+0,1 % après +0,2 %) mais est restée dynamique en Espagne (+0,8 % après +0,8 %). En Allemagne, la croissance est restée modérée (+0,3%), malgré une contribution du commerce extérieur négative pour le deuxième trimestre consécutif.

2. Environnement économique national

Les perspectives macroéconomiques de la Côte d'Ivoire sont positives. Le pays a ainsi enregistré deux années de forte croissance, avec +8,0% en 2014 et +8,7% en 2013, et celle-ci devrait se maintenir à un niveau élevé en 2015, estimé à +9,5%.

Sur la période 2012-2014, la croissance du PIB réel par habitant s'est élevée à 20%. Ces performances, dues aux fondamentaux de l'économie ivoirienne ainsi qu'à un effet de rattrapage après les années de crise politique, contribuent à faire du pays un pôle économique en Afrique de l'ouest, représentant 35% du PIB cumulé de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) avec un PIB de USD 35 milliards en 2014.

La relance est essentiellement soutenue par les investissements publics (dans les secteurs des transports, de l'énergie, de la santé et de l'éducation) et privés (mine, agriculture, énergie et logements), à la faveur de l'amélioration progressive de l'environnement des affaires.

Au plan sectoriel, la Côte d'Ivoire possède de solides atouts, notamment dans le secteur agricole (28% du PIB) où elle conserve sa place de 1er producteur mondial de cacao (plus de 35% du marché). Le secteur secondaire (25% du PIB) concerne principalement le raffinage de pétrole brut, le BTP et l'agro-alimentaire. Le secteur tertiaire (47% du PIB) est dominé par la téléphonie mobile (cinq opérateurs), les activités bancaires et les technologies de l'information et de la communication.

Dans ce contexte de fort dynamisme de l'activité, l'économie ivoirienne est stabilisée.

L'inflation est contenue à +0,4% en 2014 et devrait atteindre +1,2% en 2015, bénéficiant des effets positifs, liés à la Zone franc, de la monnaie commune et de la fixité des parités avec l'Euro. L'inflation se maintient ainsi sous le seuil commun fixé à +3% pour les pays de l'UEMOA.

La position extérieure s'est améliorée en 2014, le déficit du compte courant s'établissant à -0,7% du PIB contre -1,4% du PIB en 2013, sous l'effet positif conjugué de la baisse des cours du pétrole, et donc du coût des importations d'hydrocarbures, de l'amélioration des termes de l'échange et de la hausse des exportations de cacao, qui représentent plus d'un tiers du total des exportations. Pour 2015, le compte courant devrait rester proche de l'équilibre, le FMI prévoyant un faible déficit de -0,7% du PIB.

La forte croissance permet à ce stade d'absorber l'endettement nécessaire au financement du développement.

La situation des finances publiques de la Côte d'Ivoire est globalement saine. Le déficit budgétaire est resté contenu à un niveau proche de -2% du PIB en 2013 et 2014 (respectivement -2,3% et -2,2% du PIB). Pour cette dernière année, la sous-exécution en recettes par rapport aux prévisions a été compensée par la sous-exécution des dépenses d'investissement, permettant d'éviter un glissement du déficit budgétaire. En 2015, la situation devrait être plus contrainte, en raison de recettes publiques moins importantes qu'attendues notamment en matière de rendement des impôts directs, de la TVA et des douanes et de l'apparition de nouvelles dépenses en faveur des secteurs de l'éducation, de l'armée et des subventions au secteur de l'énergie. En conséquence, le solde budgétaire devrait se creuser en 2015 pour atteindre -3,7% du PIB.

En 2014, la dette publique globale s'élève à 46,6% du PIB tandis que la dette extérieure atteint 19,1%.

Depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en juin 2012, aboutissant à l'annulation de 99,5% du stock de dette extérieure, la Côte d'Ivoire a connu une hausse régulière de la dette publique globale. Celle-ci pourrait se stabiliser à moyen terme, sous réserve que le déficit budgétaire reste contenu à un niveau proche de -3% du PIB.

En revanche, la charge de la dette devrait augmenter, passant de 10,8% des recettes totales en 2014 à plus de 13% en 2015.

La Côte d'Ivoire bénéficie d'un programme avec le FMI depuis la fin de la crise en 2011. A une facilité rapide de crédit de USD 130 milliards s'est ensuite ajouté un programme triennal sous la forme d'une Facilité Élargie de Crédit (FEC) de USD 614 milliards d'aide budgétaire décaissable en sept fois. La sixième revue a été adoptée en décembre 2014. Le programme qui devrait initialement prendre fin en 2014 a été reconduit pour une année supplémentaire à la demande de la Côte d'Ivoire, assorti d'une augmentation de 40% de la quote-part du pays (USD 182 milliards).

Le FMI se montre confiant pour la pérennisation de la dynamique économique du pays.

La septième revue du programme, qui s'est déroulée en avril 2015, souligne les bonnes performances macro-économiques du pays, tout en appelant à la vigilance sur le maintien des objectifs budgétaires dans un contexte électoral et en encourageant la mise en œuvre de réformes en matière de gestion financière et comptable publique.



3. Environnement bancaire national

Les banques ivoiriennes profitent pleinement du redécollage économique du pays. Les actifs du secteur ont atteint FCFA 7250 milliards (USD 12,30 milliards) en 2015, soit une hausse de 25% par rapport à 2014, selon des données publiées le 22 février par l'association professionnelle des banques et établissements financiers de côte d'Ivoire (APBEF-CI).

A la fin décembre 2015, les ressources globales du système bancaire ont augmenté de 25%, avec plus de FCFA 1457 milliards de dépôts supplémentaires comparativement à fin décembre 2014.

L'APBEF-CI a également fait savoir qu'elle vise un taux de bancarisation de 30% à 35% à l'horizon 2020, estimant que le taux actuel de 16% est insuffisant pour l'atteindre l'émergence économique.

Le secteur bancaire ivoirien comprend 24 banques et deux institutions financières.

Evolution des ressources et emplois du secteur bancaire

(En milliards de FCFA)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	EVOLUTION 2014-2015	
									Valeur	%
RESSOURCES	2 394	2 633	3 136	3 694	4 037	4 737	5 793	7 250	1 457	25,15%
EMPLOIS	2 170	2 402	2 672	3 113	3 313	3 785	4 526	5 757	1 231	27,19%

Au regard du tableau de référence fourni par l'APBEF-CI, les ressources ont connu une augmentation de FCFA 1 457 milliards entre le 31/12/2014 et le 31/12/2015, soit une progression de 25,15%. Quant aux emplois, ils croissent de FCFA 1 231 milliards, soit une progression de 27,19%.

Entre 2008 et 2015, les ressources croissent plus vite que les emplois : croissance des ressources FCFA 4 856 milliards, augmentation des emplois FCFA 3 587 milliards.

Cela est le résultat de la politique générale agressive de collecte de dépôts à travers, entre autres, la multiplication des agences amorcée depuis quelques années et qui s'est poursuivie sur l'année 2015.

Positionnement de la BNI

Parts de marchés APBEF-CI au 31/12/2014 (En milliards de FCFA)

RESSOURCES CLIENTELE AU 31/12/2015					EMPLOIS CLIENTELE AU 31/12/2015				
Total Banques	BNI	Position de place	Rang	Pos. Place 31/12/2014	Total Banques	BNI	Position de place	Rang	Pos. Place 31/12/2014
7 250,48	525,80	7,25%	7e	7,3%	5 757,21	454,10	7,89%	7e	7,26%

La part de marché de la BNI, sur le plan de la collecte des ressources, enregistre une légère baisse de 0,05 points passant de 7,3% en 2014 à 7,25% en 2015.

S'agissant des emplois, on observe le phénomène inverse. En effet, la part de marché de la BNI passe de 7,26% en 2014 à 7,89% soit une hausse de 0,63 points.

Au cours de l'année 2015, la banque n'a procédé à aucune ouverture d'agence. Toutefois, la poursuite de son programme d'investissement pour l'extension de son réseau (construction d'agences et GAB libres), ainsi que l'acquisition du réseau d'agence de l'ex-BFA, devraient permettre à la Banque d'accroître sa capacité à collecter des ressources.

VI. ACTIVITE DE LA BANQUE

L'année 2015 a été marquée par une hausse de la collecte des ressources au niveau de la Banque principalement sur les comptes de l'Etat et ses démembrements ainsi que des sociétés privées et des Particuliers. Du fait de cette hausse des ressources, la banque a eu de moins en moins recours au refinancement BCEAO.

Chiffres clés

(Montants exprimés en millions de FCFA)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
EFFECTIF	239	333	378	412	434	483	496	512	517
MASSE SALARIALE	3 065	4 911	5 657	6 586	6 579	6 762	7 864	7 447	7 695
NOMBRE D'AGENCES	8	18	23	24	26	29	29	31	31
CAPITAL	20 500	20 500	20 500	20 500	20 500	20 500	20 500	20 500	20 500
CHIFFRES D'AFFAIRES	23 911	43 632	18 630	17 834	23 691	31 232	31 794	36 918	37 189
PRODUIT NET BANCAIRE	10 615	38 424	14 120	12 767	18 894	25 938	25 442	29 250	29 053
AUTRES FRAIS GENERAUX	5 115	7 626	8 386	9 306	7 893	9 229	8 379	9 133	9 728
RESULTAT NET	-3 824	9 429	-7 297	-10 623	4 386	8 691	6 407	-1 405	3 522

1. La péréquation de l'épargne

La banque a observé une hausse des dépôts, induisant une augmentation des ressources. En effet, l'encours des dépôts passe de FCFA 354 milliards en 2014 à FCFA 505 milliards en fin 2015, soit une hausse de FCFA 151 milliards.

Les dépôts se répartissent comme suit :

Secteurs d'activité	MONTANTS (En milliards de FCFA)		Variation (2015-2014)	
	2014	2 015	En valeur	En %
✔ Secteur primaire	3,45	3,32	- 0,13	-3,77%
✔ Secteur secondaire	26,97	23,26	-3,71	-15,48%
✔ Secteur tertiaire	245,01	381,94	136,93	55,89%
✔ Particuliers	75,24	92,07	16,83	22,37%

REPARTITIONS DES DEPOTS PAR SECTEURS D'ACTIVITES

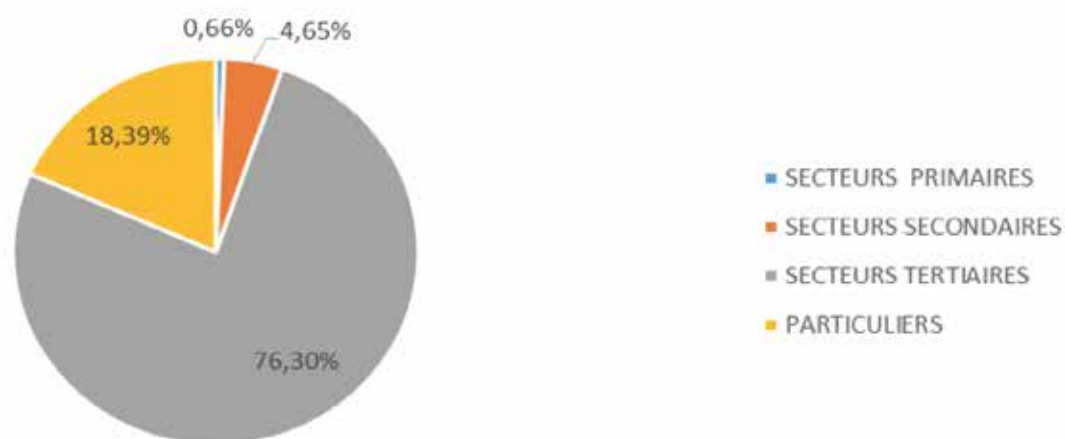
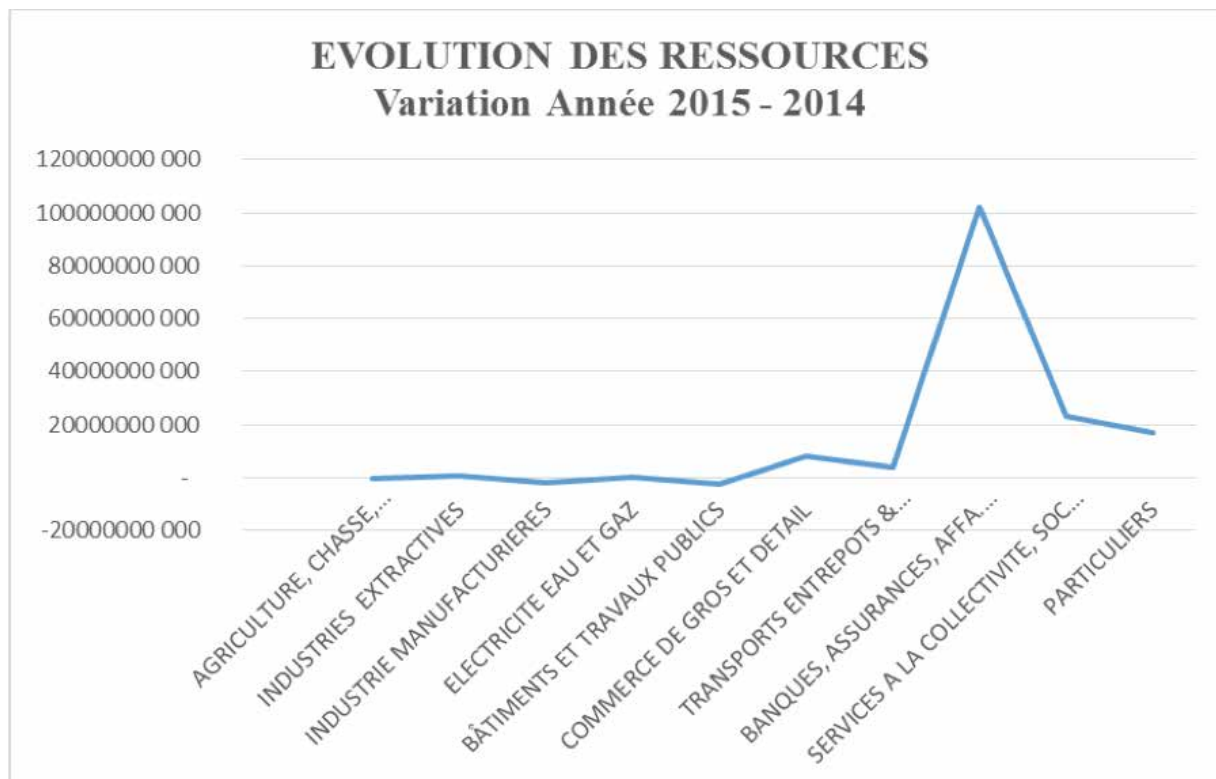


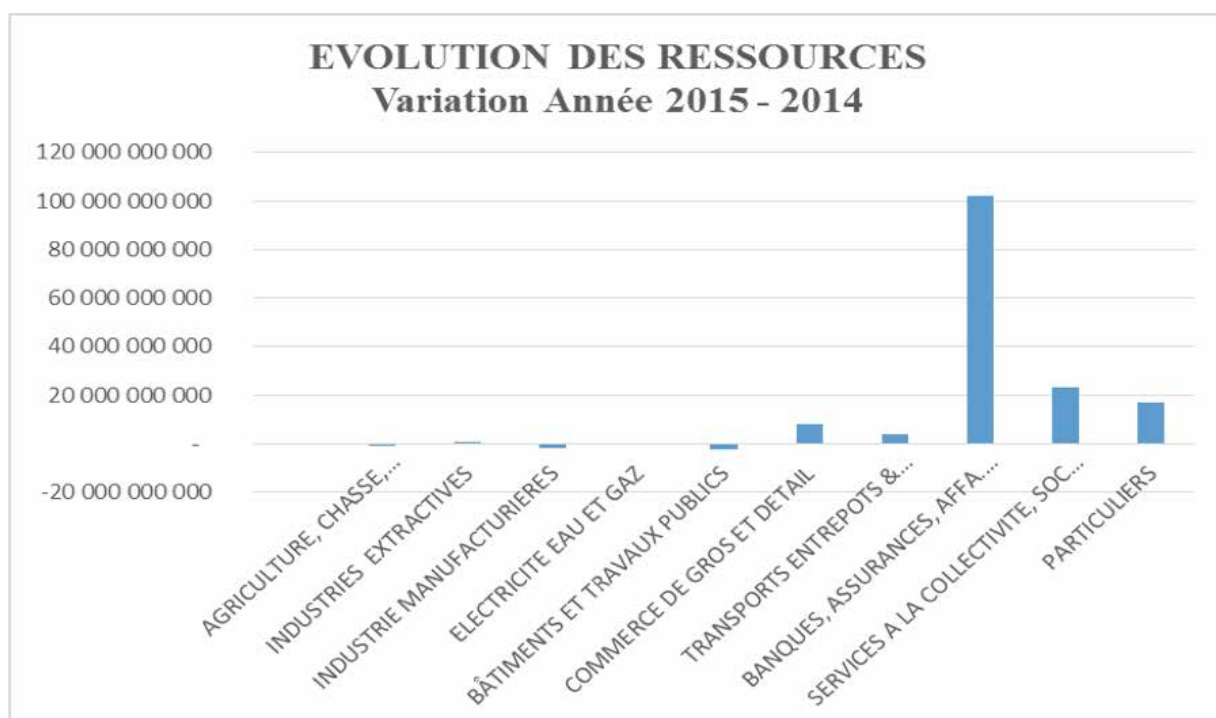
Tableau résumé des ressources (En millions de FCFA)

Secteurs	2012	2013	2014	2015	Variation	
					Valeurs	%
SECTEUR PRIMAIRE	4 033	5 051	3 448	3 317	-131	-0,038
AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE ET PECHE	4 033	5 051	3 448	3 317	-131	-0,038
SECTEUR SECONDAIRE	35 767	19 391	26 870	23 263	-3 607	-0,13
INDUSTRIES EXTRACTIVES	2 885	629	108	642	533	4,93
INDUSTRIES MANUFACTURIERES		6 285	8 564	6 805	-1 759	-0,21
ELECTRICITE, GAZ ET EAU	11 701	2 607	2 241	2 334	92	0,04
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	11 384	9 872	15 956	13 483	-2 473	-0,15
SECTEUR TERTIAIRE	221 029	222 602	245 245	381 943	136 698	0,58
COMMERCE DE GROS ET DETAIL	24 436	26 582	15 600	23 849	8 249	0,53
TRANSPORTS, ENTREPOTS & COMMUNICATION	50 366	17 122	7 765	11 548	3 783	0,49
BANQUES, ASSURANCES, AFFA. IMMOB, SERVICES FINANCIERS	73 757	92 927	108 068	210 392	102 324	0,95
SERVICES A LA COLLECTIVITE, SOC & PERS.	72 471	85 970	112 812	136 153	23 341	0,21
PARTICULIERS	49 124	59 831	75 210	92 070	16 860	0,22
TOTAL GENERAL (*)	309 955	306 847	350 773	500 594	149 821	0,43

(*) Notons que le montant total des dépôts a été obtenu sans tenir compte des montants de la rubrique « Autres sommes dues (RC 272) » s'élevant à FCFA 5 214.



La forte progression des ressources de la banque a été essentiellement enregistrée sur les dépôts des services financiers de l'Etat de CI (le Trésor Public) suivis par les dépôts des particuliers.



2. Les financements des secteurs d'activités

Au cours de l'année 2015, différents secteurs ont bénéficié des concours de la BNI répartis comme suit :

Secteurs d'activité	MONTANTS (En milliards de FCFA)		Variation (2015-2014)	
	2014	2015	En valeur	En %
✔ Secteur primaire	22,93	1,22	-21,71	-94,68%
✔ Secteur secondaire	51,15	72,48	21,33	41,70%
✔ Secteur tertiaire	89,38	136,02	46,64	52,18%
✔ Particuliers	34,44	42,07	7,63	22,15%

Soit un financement global de **FCFA 251.79 milliards** (hors découverts et engagements hors bilan)

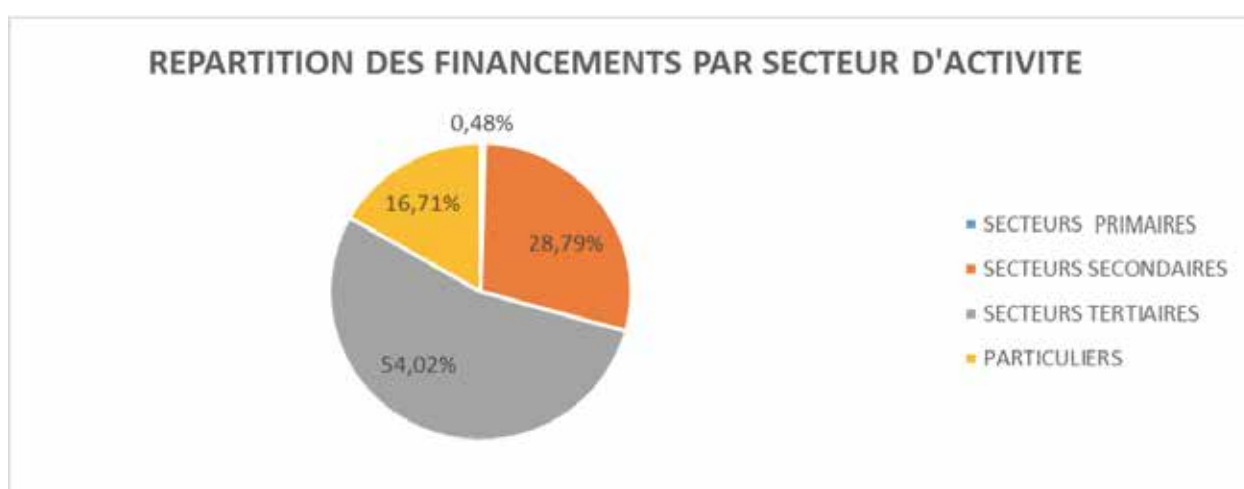
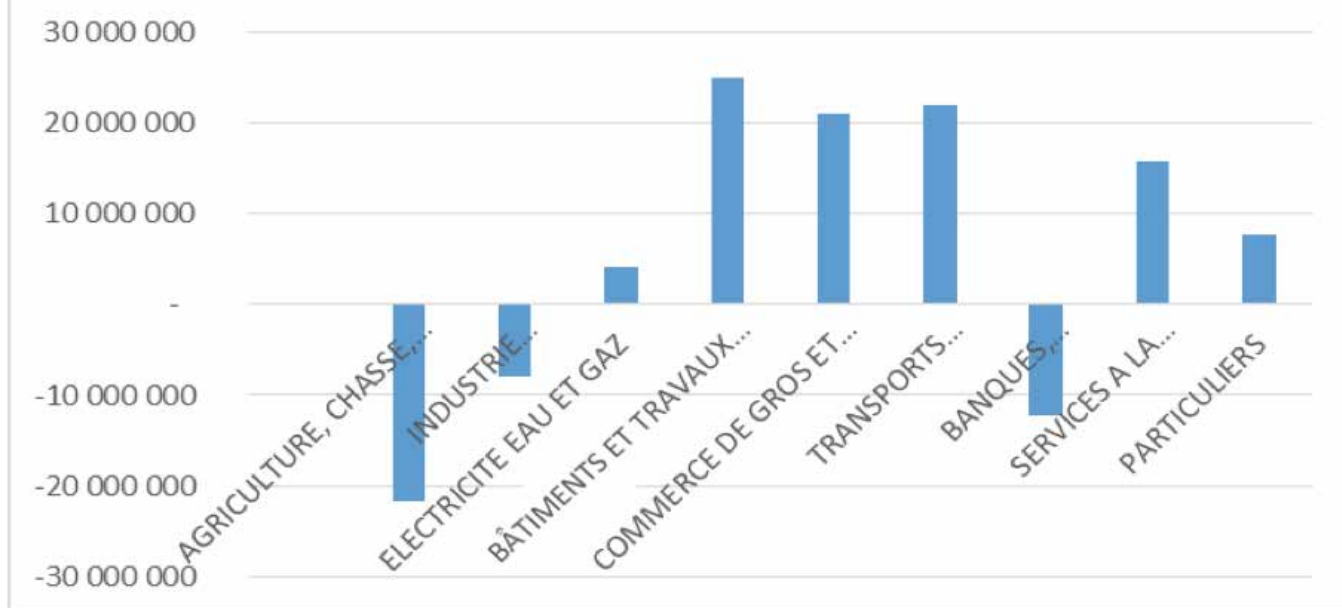


Tableau résumé des ressources (En millions de FCFA)

Secteurs	2012	2013	2014	2015	Variation	
					Valeurs	%
SECTEUR PRIMAIRE	7 721	9 617	22 926	1 217	-21 712	-94,7
AGRICULTURE, CHASSE, SYLVICULTURE ET PECHE	7 721	9 0617	22 926	1 217	-21 712	-94,7
SECTEUR SECONDAIRE	53 425	42 646	51 147	72 481	21 334	41,7
INDUSTRIES MANUFACTURIERES	42 281	9 652	25 143	17 207	-7 936	-31,6
ELECTRICITE, GAZ ET EAU	22	4 212	2 678	6 885	4 207	157
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	11 122	28 782	23 326	48 389	25 063	107
SECTEUR TERTIAIRE	62 707	108 872	89 375	136 019	46 644	52,2
COMMERCE DE GROS ET DETAIL	37 759	61 974	51 748	72 915	21 167	29
TRANSPORTS, ENTREPOTS & COMMUNICATION	14 465	9 572	4 091	26 043	21 952	537
BANQUES, ASSURANCES, AFFA. IMMOB, SERVICES FINANCIERS	556	25 202	23 586	11 227	-12 358	52,4
SERVICES A LA COLLECTIVITE, SOC & PERS.	9 928	12 124	9 951	25 833	15 883	159
PARTICULIERS	27 660	34 512	34 433	42 068	7 635	22
TOTAL GENERAL (*)	151 513	195 647	197 892	251 786	53 894	27,23

EVOLUTION DES FINANCEMENTS Variation Année 2015 - 2014

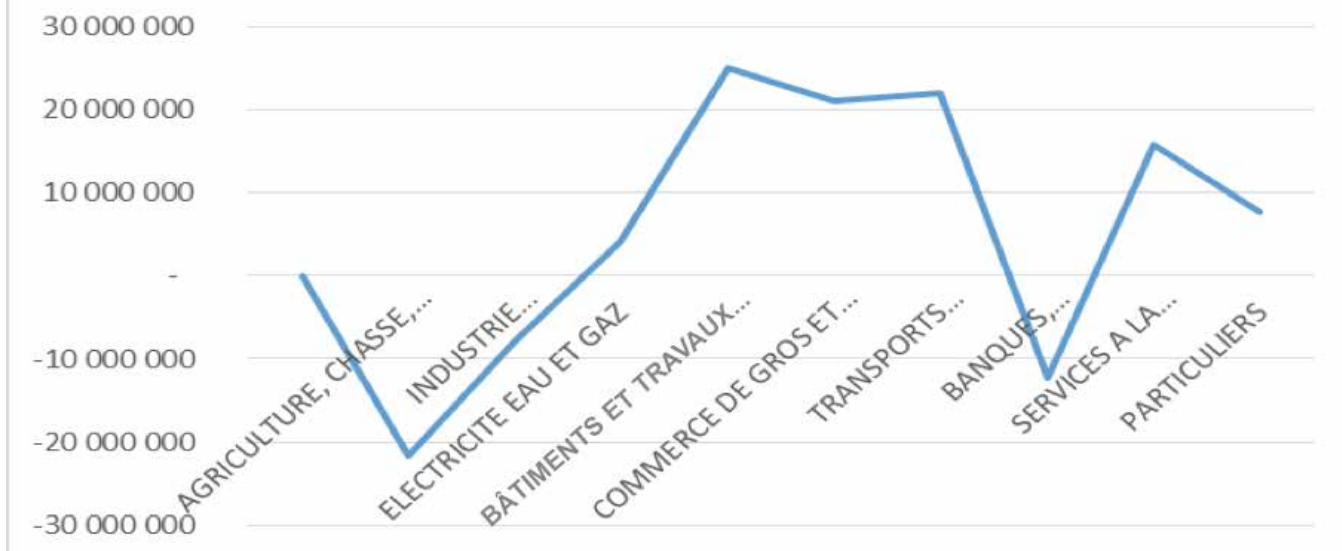


Entre 2014 et 2015, les financements augmentent de 27.23%. Cette hausse est principalement portée par la hausse des financements accordés au secteur du BTP et au secteur des transports et télécommunication. En l'occurrence :

- Pour le secteur BTP, les entreprises concernées sont principalement : PFO Africa, NSE-CI, IHS, S.G.B., etc...
- Pour le secteur des transports et télécommunication, il s'agit de : MTN-CI, MATRANS-CI, MOVIS, etc....

NB : Les clients constituant le secteur des Services à la Collectivité sont entre autres : FNE, CGRAE, FODI-Redevance, AGEF, Chambre de Commerce, etc.

EVOLUTION DES FINANCEMENTS Variation Année 2015 - 2014



3. Les statistiques des crédits mis en place

A- Crédits mis en place au 31 décembre 2015 par type de client

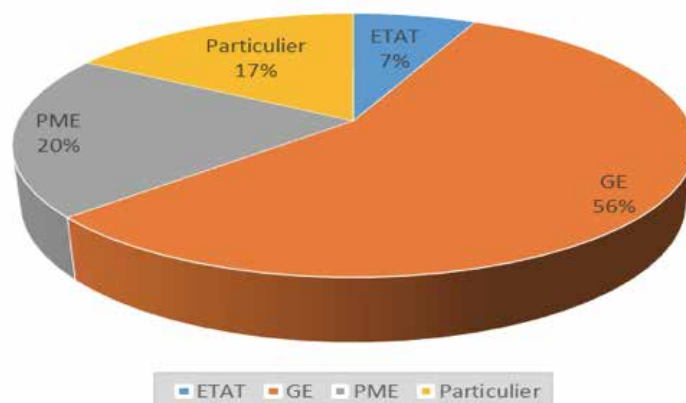
Les Grandes Entreprises (GE) ont bénéficié de FCFA 142 077 millions de crédits au cours de l'exercice 2015, soit 56% de l'ensemble des mises en place, suivies des PME qui occupent la seconde place des financements consentis avec un montant total de FCFA 50 091 millions en 2015, soit 20% des crédits mis en place, des particuliers pour FCFA 42 068 millions, soit 17% des mises en place, et enfin de l'état pour FCFA 17 550 millions soit 7% des mises en place.

En termes d'évolution, le segment des GE a connu la plus forte progression par rapport à l'exercice 2014, avec des mises en place d'une valeur de FCFA 21 742 millions soit 40%, suivi de l'Etat avec FCFA 14 992 millions soit 28%, des PME qui ont connu une croissance de FCFA 9 535 millions soit 18% et des particuliers avec FCFA 7 625 millions soit 14%.

(En millions de FCFA)

Répartition par type	A Fin Décembre 2014			A fin Juin 2015			A fin décembre 2015			Variation Par rapport à Dec 2014		
	Mis en place			Mis en place			Mis en place			Mis en place		
Type de client	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%
ETAT	6	2 558	1%	3	3 450	3%	7	17 550	7%	1	14 992	28%
Grandes Entreprises	1 011	120 335	61%	471	65 045	57%	842	142 077	56%	-169	21 742	40%
PME	876	40 556	20%	407	30 244	27%	861	50 091	20%	-15	9 535	18%
Particulier	20 352	34 443	17%	8 043	14 395	13%	21 201	42 068	17%	849	7 625	14%
Total général	22 245	197 892	100%	8 924	113 134	100%	22 911	251 786	100%	666	53 894	100%

REPARTITION PAR TYPE DES CREDITS MIS EN PLACE AU 31/12/2015



Les FCFA 17.550 milliards de mises en place de 2015 concernent des Financements de projets publics ; les plus importants concernent le Fonds National de l'Eau (FNE : FCFA 10 milliards) et le Fonds de développement des Infrastructures Industrielles (FODI : FCFA 6 milliards).

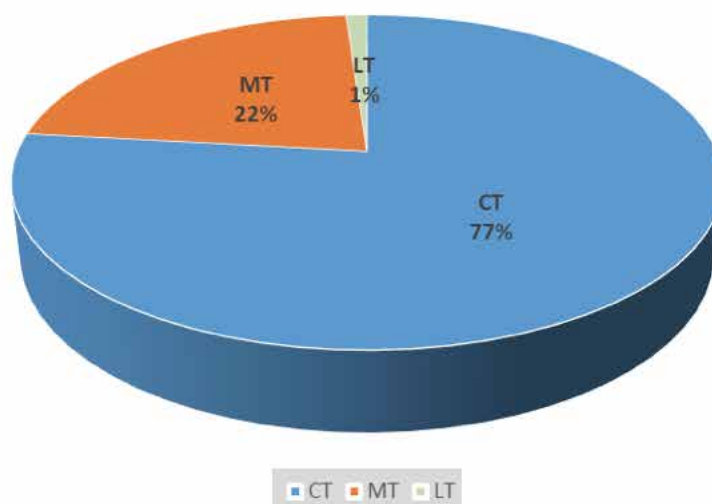
B- Crédits mis en place au 31 décembre 2015 par terme

Les crédits mis en place au 31 décembre 2015 estimés à FCFA 251 786 millions, sont en majorité constitués de crédits à court terme (Découverts, avances, escomptes, Crédits amortissables), qui représentent 77% de l'ensemble des crédits accordés, soit FCFA 193 306 millions, suivi des crédits à moyen terme avec 22% (FCFA 56 628 millions) et des crédits à long terme qui ne représentent que 1% (FCFA 2 852 millions) du total. Cette répartition est cohérente avec celle observée au 31 décembre 2014 où les crédits mis en place pour un montant de FCFA 197 891 millions étaient constitués à 78% d'engagements à court terme et à 1% d'engagements à long terme.

(En millions de FCFA)

Répartition par terme	A Fin Décembre 2014			A fin Juin 2015			A fin décembre 2015			Variation Par rapport à Dec 2014		
	Mis en place			Mis en place			Mis en place			Mis en place		
Type de client	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%
Court Terme	13 211	154 898	78%	4 717	93 223	82%	11 722	193 306	77%	-1 489	38 408	71%
Moyen Terme	9 002	41 927	21%	4 199	17 294	15%	11 176	55 628	22%	2 174	13 701	25%
Long Terme	32	1 066	1%	7	2 617	2%	13	2 852	1%	-19	1 786	3%
Total général	22 245	197 891	100%	8 923	113 134	100%	22 911	251 786	100%	666	53 895	100%

TAUX DE REPARTITION PAR TERME DES CREDITS MIS EN PLACE AU 31/12/2015



C- Crédits mis en place au 31 décembre 2015 par secteur d'activité

Sur le volume de FCFA 251 786 millions mis en place au 31 décembre 2015, FCFA 72 916 millions ont été affectés au secteur du commerce, comprenant le négoce de matières premières, soit une proportion de 29%. Les deux autres secteurs qui ont bénéficié de parts significatives sont ceux du BTP (19%) pour FCFA 48 390 millions et de la clientèle des particuliers pour FCFA 42 069 millions, soit 17% des mises en place.

Au 31 décembre 2014, les mises en place de crédits avaient été majoritairement faites dans le secteur du commerce avec 26% de financements, suivi du secteur de la clientèle des particuliers avec 17% et du secteur des industries manufacturières avec 13%.

		A Fin Décembre 2014			A fin Juin 2015			A fin décembre 2015			Variation Par rapport à Dec 2014		
Répartition par secteur d'activité		Mis en place			Mis en place			Mis en place			Mis en place		
Secteurs d'activité	Abréviation	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%
Agriculture chasse sylviculture	Agriculture	44	22926	12%	9	700	1%	25	1 216	0%	-19	-21 710	-40%
Banques Assurances Affaires Immobilières	Banques	91	23 586	12%	20	9 949	9%	36	11 227	4%	-55	-12 359	-23%
Bâtiments et Travaux Publics	B.T.P	298	23 326	12%	146	25 451	22%	321	48 390	19%	23	25 064	47%
Commerce de Gros et de Détail	Cce.	501	51 748	26%	210	40 094	35%	405	72 916	29%	-96	21 168	39%
Electricité Gaz et Eau	E.G.E	15	2678	1%	8	739	1%	16	6 885	3%	1	4 207	8%
Industries Manufacturières	Ind. Man.	740	25 143	13%	344	7 795	7%	560	17 207	7%	-180	-7 936	-15%
Particuliers	Part.	20 352	34 443	17%	8043	14 395	13%	21 201	42 069	17%	849	7 626	14%
Services à la Collectivité, Sociaux et Pers	Svce.	108	9 951	5%	57	8 410	7%	165	25 833	10%	57	15 882	29%
Transport Entrepôts et Communications	Transp.	96	4 091	2%	86	5 601	5%	182	26 043	10%	86	21 952	41%
Total général		22 245	197 892	100%	8 923	113 134	100%	22 911	251 786	100%	666	53 894	100%

TAUX DE REPARTITION PAR SECTEUR DES CREDITS MIS EN PLACE AU 31/12/2015

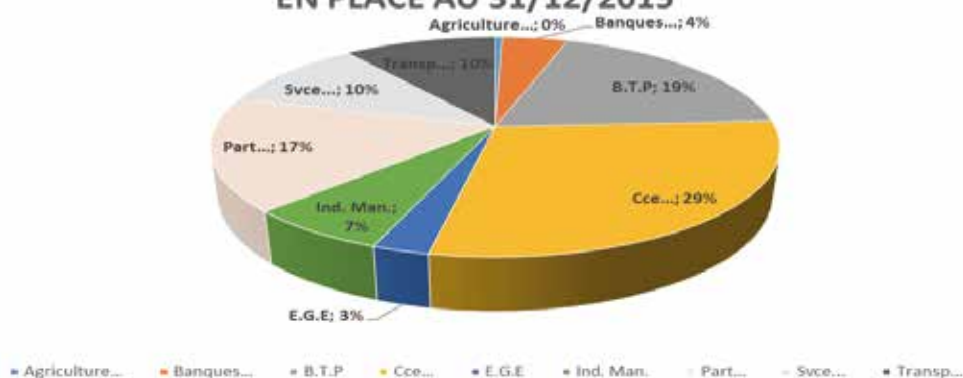


Tableau de synthèse de la qualité du portefeuille de 2010 à 2015

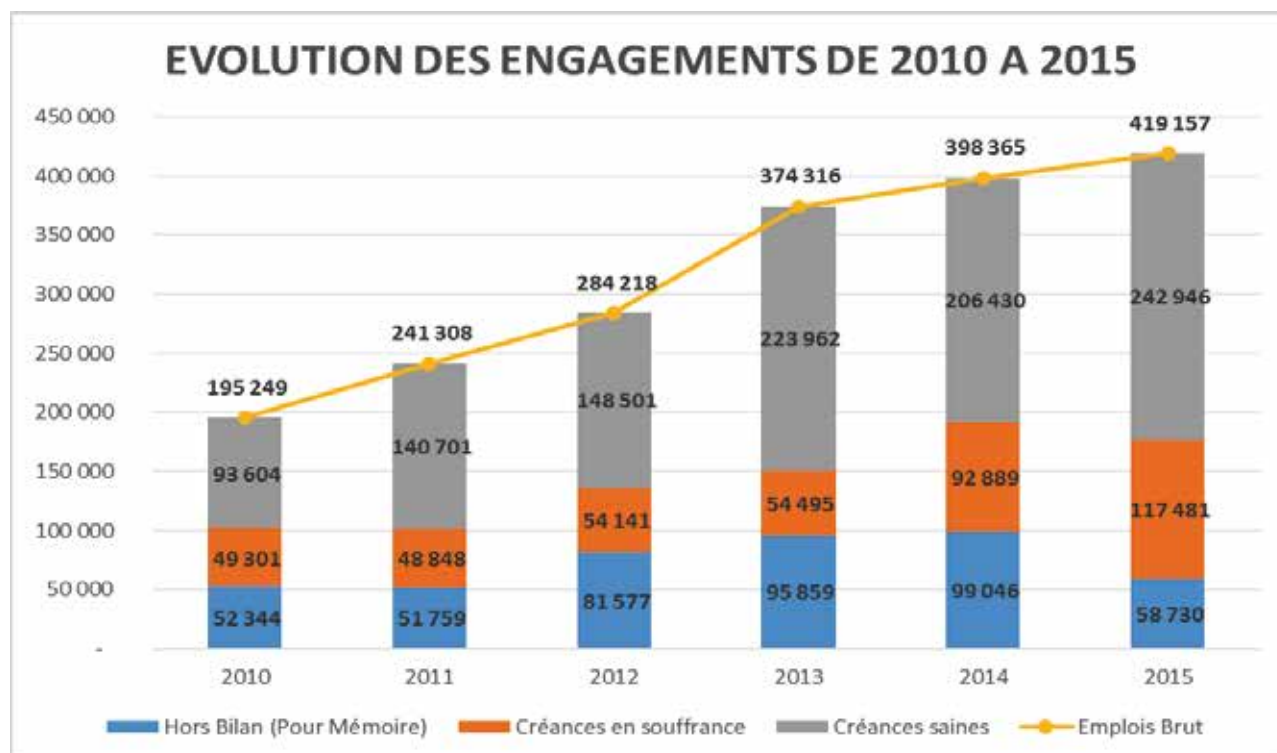
(En millions de FCFA)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	variation 2014-2015
Emplois Brut	195 249	241 308	284 218	374 316	398 365	419 157	20 792
Hors Bilan (Pour Mémoire)	52 344	51 759	81 577	95 859	99 046	58 730	-40 316
Bilan	142 905	189 549	202 641	278 457	299 319	360 427	61 108
Impayés	1 752	260	2 988	3 190	4 708	2 657	- 2 051
Douteux et litigieux ¹	47 549	48 588	51 153	51 305	88 181	114 824	26 643
Créances en souffrance	49 301	48 848	54 141	54 495	92 889	117 481	24 592
% des créances en souffrances sur le Brut	25%	20%	19%	15%	23%	28%	
Créances saines	93 604	140 701	148 501	223 962	206 430	242 946	36 516
Provisions cumulées ²	46 961	47 409	47 235	47 548	60 263	66 975	6 712
% des douteux	99%	98%	92%	92%	68%	58%	
Emplois nets	148 288	193 899	236 983	326 768	338 102	352 182	14 080
Dotation de l'exercice	7 639	1 880	3 869	3 349	13 496	10 228	- 3 268
% des dotations sur le brut	4%	1%	1%	1%	3%	2%	
Reprises de l'exercice	2 012	2 086	4 107	1 309	2 387	4 952	2 565

⁽¹⁾ Créances douteuses au Bilan + HB douteux

⁽²⁾ Incluant les provisions pour risques sur les hors-bilans

L'évolution des engagements au 31/12/2015 est marquée par une hausse de FCFA 20 792 millions en passant de FCFA 398 365 millions en 2014 à FCFA 419 157 millions en 2015. Cette hausse s'explique par l'augmentation au bilan du niveau de créances saines de 36 517 et des créances en souffrance de FCFA 24 592 millions (incluant les déclassements des engagements de hors bilan en douteux), partiellement compensée par la diminution du niveau des engagements par signature de FCFA 40 316 millions.





3. La gestion des fonds nationaux à la BNI

Dans le but de mobiliser des ressources affectées au financement d'une politique ou d'un programme sectoriel jugés prioritaires, l'Etat, en accord avec les partenaires financiers, notamment la Banque Mondiale a créé et logé des Fonds Nationaux au sein de la BNI.

Cette décision a été prise dans l'objectif de rattacher ces Fonds à une personne morale existante pour faire l'économie des structures budgétivores.

Ainsi, pour assurer la gestion de ces Fonds, un cadre juridique a été défini par l'Etat à travers :

- l'ordonnance n° 87 366 du 1er Avril 1987 ratifiée par la loi n°87 805 du 28 juillet 1987, portant création et gestion des Fonds Nationaux au sein de la CAA ;
- le décret n° 94-194 du 30 juillet 1994, portant application de ladite ordonnance précisant le cadre général d'organisation et de fonctionnement de ces Fonds ;
- le décret de création de chaque Fonds.

3.1) Présentation Générale

a) Organisation des Fonds

Les Fonds Nationaux sont dotés d'un Comité de Gestion et d'un Secrétariat Technique composés de membres issus des structures en relation avec l'activité du Fonds.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du décret n°94-194 du 30 juillet 1994, la BNI assure la gestion administrative et comptable de ces Fonds ainsi que le Secrétariat du Comité de Gestion.

A ce titre, elle élabore le budget, les états financiers et les rapports d'activités qui sont soumis au Comité de Gestion.

Chaque Fonds National fait l'objet d'une gestion distincte, doté d'un budget propre et donnant lieu à la tenue d'une comptabilité séparée de celle de la Banque (référence : SYSCOA OHADA).

Au sein de la BNI, la gestion des Fonds Nationaux est confiée à deux Départements :

Le Département des Fonds Sectoriels qui assure la gestion de huit (08) Fonds ;

Le Département de Développement Durable qui assure la gestion de quatre (04) Fonds. Ce Département, outre la gestion des Fonds Nationaux accompagne la Banque dans sa démarche liée au Développement Durable.

b) Périmètre d'intervention

Le champ d'intervention de ces Fonds couvre divers domaines d'activités :

• Habitat

- Compte de Mobilisation pour l'Habitat (CDMH) ;
- Compte des Terrains Urbains (CTU) ;
- Fonds de Soutien de l'Habitat (FSH).

• Aménagement Du Territoire Et Equipement

- Fonds National de l'Ecole (FNEC) ;
- Fonds de Prêts aux Collectivités Locales (FPCL).

• Environnement, Eau et Assainissement

- Fonds National de l'Environnement (FNDE) ;
- Fonds National de l'Eau (FNE) ;
- Fonds National de l'Assainissement et du Drainage (FNAD).

• Tourisme et Cinema

- Fonds de Développement Touristique (FDT) ;
- Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC).



c) Moyens

Les moyens dont disposent les Fonds sont d'ordre humain, matériel et financier.

• les moyens humains

Il s'agit d'effectifs du personnel de la BNI mis à la disposition des deux (02) Départements en charge de la gestion des Fonds. Ainsi, le Département des Fonds Sectoriels dispose de vingt-deux (22) agents et le Département de Développement Durable en a trois (03).

• Les Moyens Matériels

Il s'agit du matériel de travail (véhicules, matériels informatiques, logiciel de gestion, etc.) acquis pour permettre aux différents Départements de mener à bien les missions qui leurs sont assignées.

• Les Moyens Financiers

Les moyens financiers concernent les ressources inscrites dans les décrets de création des différents Fonds. Il s'agit généralement :

- des dotations du budget de l'Etat ;
- des recettes affectées ;
- des subventions d'établissement ;
- des emprunts ;
- des dons et legs ;
- des produits financiers de placement ;
- etc.

3.2) Résultats obtenus

Les Fonds Nationaux ont permis à l'Etat de réaliser des logements socio-économiques tant en milieu rural qu'en milieu urbain, de financer des investissements générateurs de revenus dans les collectivités locales, de doter le milieu rural en adduction d'eau potable, d'apporter un appui au développement du secteur du tourisme, du cinéma et de l'environnement.

Au total, les Fonds Nationaux ont financé différents projets en 2015, pour un montant global de FCFA 3 410 865 596.

VII. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les créances sur l'Etat n'ont pas encore connu de dénouement effectif. Le niveau élevé des impayés obère toujours la rentabilité de l'institution.

VIII. PERSPECTIVES

Les perspectives de l'année 2016 sont axées sur la poursuite des efforts pour augmenter le volume des ressources / emplois.

Par ailleurs, la banque entend maintenir durablement son niveau de croissance des fonds propres effectifs afin de respecter les différents ratios. Cela passera entre autres par :

- La poursuite de l'amélioration du niveau et de la qualité des concours,
- La maîtrise des charges,
- L'amélioration de la stratégie de risque pour réduire les taux de provisionnement,
- La qualité du service,
- La poursuite de l'expansion par le Réseau pour aboutir à une grande diversification du portefeuille accompagnée d'un système moderne de gestion, base de la pérennité de la banque.

1. Organisation

Au cours de l'année 2016, le management par objectif entamé depuis 2012 sera poursuivi et un accent particulier sera mis sur la fixation d'objectifs quantifiés par structure et par individu afin d'obtenir le meilleur rendement du personnel et de permettre à la banque d'atteindre son objectif majeur de consolidation des fonds propres.

Par ailleurs, les grands challenges de la banque lui exigent toujours de développer les communications internes et externes, et de renforcer le marketing.

Par la qualité de son service, la banque continuera de faire la différence.

Pour accompagner efficacement cette expansion, le développement de la monétique et du Ebanking (monétique et télématique) et des outils décisionnels devront se poursuivre.

2. Activités

Mobilisation des ressources

En matière de mobilisation des ressources, la banque s'attèle à développer son réseau. Après l'acquisition du réseau d'agence de l'ex-BFA, la Banque compte ouvrir en 2016 deux nouvelles agences (01 à Abidjan et 01 en province).

Cela permettra d'accroître la clientèle des particuliers qui constitue le socle des ressources à faible coût.

The background features a collage of financial-related elements: a calculator on the left, a black pen on the right, and various charts and tables of numbers. A central graphic consists of overlapping geometric shapes in shades of teal, green, and blue. The text 'ETATS FINANCIERS' is centered in white, bold, uppercase letters, with a white horizontal bar below it.

ETATS FINANCIERS

DEUXIÈME PARTIE

BILAN AU 31/12/2015
(31/12/2014 PR MEMOIRE)

(en FCFA)

ACTIF	MONTANTS 31/12/2015	AMORTOU PROVISIONS	MONTANTS NETS 31/12/2015	MONTANTS NETS 31/12/2014	PASSIF	MONTANTS NETS 31/12/2015	MONTANTS NETS 31/12/2014
VALEUR EN CAISSE	10 732 042 645		10 732 042 645	11 817 929 667	DETTES INTERBANCAIRES	15 435 624 286	46 978 931 268
CREANCES INTERBANC.	141 457 726 860	-	141 457 726 860	54 320 457 456	Autres Ets crédits	732 140 360	4 595 931 087
Banque centrale	139 020 502 260		139 020 502 260	52 310 333 042	DETTES CLIENTELES	14 703 483 926	42 383 000 181
Trésor & CCP	-		-	-	Autres dettes à vue	505 408 055 747	354 493 244 723
Autres Ets de crédits	2 437 224 600		2 437 224 600	2 010 124 414	Autres dettes à terme	385 677 117 603	270 431 252 465
Créances à termes	-		-	-	AUTRES PASSIFS	119 730 938 144	84 061 992 258
CREANCES S/CLIENTELE	343 516 148 148	65 531 339 491	277 984 808 657	240 024 141 212		6 912 310 124	9 890 615 076
Poertefeuilles d'effets commer.	1 524 638 577		1 524 638 577	1 960 358 596	CPTES D'ORD. & DIVERS	10 289 807 156	14 909 425 286
Autres concours clientèle	309 493 706 181	65 531 339 491	243 962 366 690	182 398 056 886	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
Cptes Ordinaires débiteurs	32 497 803 390		32 497 803 390	55 665 725 730	PROVIS POUR RISQUE & C.	3 367 695 246	2 672 419 007
T titre de placement	51 491 337 576		51 491 337 576	51 991 337 576	FDS RISQ BANC GEN.	1 626 922 929	1 626 922 929
IMMO.FINANCIERES	34 342 208 990	532 841 263	33 809 367 727	34 493 795 242	RESERVES	6 272 743 545	6 272 743 545
IMMO.INCORPORELLES	6 868 572 153	5 598 392 769	1 270 179 384	1 830 052 998	CAPITAL	20 500 000 000	20 500 000 000
IMMO.CORPORELLES	42 097 025 853	23 212 852 858	18 884 172 995	18 345 501 142	REPORT A NOUVEAU	863 776 398	2 269 000 424
AUTRES ACTIFS	40 805 393 385	6 111 935 747	34 693 457 638	38 835 602 820	RESULTAT	3 522 354 574	(1 405 224 026)
CPTES D'ORD.& DIVERS	3 876 196 523		3 876 196 523	6 549 260 119			
TOTAL ACTIF	675 186 652 133	100 987 362 128	574 199 290 005	458 208 078 232	TOTAL PASSIF	574 199 290 005	458 208 078 232

ENGAGEMENTS HORS BILAN	MONTANTS 31/12/2015	MONTANTS 31/12/2014
ENGAGEMENTS DONNEES	76 091 009 334	98 833 754 757
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	75 748 439 334	98 524 536 675
ENGAGEMENT DE FINANCEMENT	342 570 000	309 218 082
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	<u>486 801 097 545</u>	<u>378 539 842 071</u>
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	136 536 170	136 536 170
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	486 664 561 375	378 403 305 901

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31 12 2015 (en FCFA)

LIBELLES	31/12/2015 A	31/12/2014	VARIATION A-B	VARIATION %
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES	37 189 488 409	36 918 242 746	271 245 663	0,73%
INTERETS/CPTE ORDINAIRES BANQUES	-	39 016	(39 016)	-100,00%
INTERETS/COMPTES A TERME BANQUE	-			
INTERETS/COMPTES DE PRETS INTERBANCAIRES	-			
INTERETS SUR OPERATIONS INTERBANCAIRES	-			
INTERETS DES CREDITS A LA CLIENTELE	22 058 498 340	22 832 988 637	(774 490 297)	-3,39%
COMMISSIONS ACQUISES	7 914 324 500	7 204 358 087	709 966 413	9,85%
PRODUITS/OPERATIONS DIVERSES	2 230 682 354	1 029 240 267	1 201 442 087	116,73%
PRODUITS SUR IMMO.FINANCIERES.	3 117 324 864	3 133 890 781	(16 565 917)	-0,53%
PRODUITS SUR OPERATIONS/CHANGES	346 834 111	496 117 616	(149 283 505)	-30,09%
PRODUITS/OPERATIONS H. BILAN	1 506 570 003	2 208 896 478	(702 326 475)	-31,80%
AUTRES PRODUITS BANCAIRES				
PRODUITS SUR PRESTATIONS DE SERVICES FINANCIERS	15 254 237	12 711 864	2 542 373	20,00%
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	8 136 020 565	7 668 409 688	467 610 877	6,10%
INTERET/ COMPTES BANQUES ET CORRESPONDANTS	-	57 152 777	(57 152 777)	-100,00%
INTERETS/EMPRUNTS INTERBANCAIRES	1 251 937 771	1 768 294 318	(516 356 547)	-29,20%
COMMISSIONS DÛES	141 060 056	249 310 343	(108 250 287)	-43,42%
INTERETS/ DEPOTS A TERME CLIENTELE	6 465 818 333	5 236 037 838	1 229 780 495	23,49%
CHARGES SUR OPERATIONS DIVERSES	3 696 358	2 220 662	1 475 696	66,45%
CHARGES SUR VALEURS IMMOBILISEES	-	5 246 000	(5 246 000)	-100,00%
CHARGES/OPERATIONS DE CHANGE				
FRAIS DE TRANSFERT	115 372 587	129 911 786	(14 539 199)	-11,19%
INTERETS DUS/OBLIGATIONS ET TITRES				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	158 135 460	220 235 964	(62 100 504)	-28,20%
PRODUIT NET BANCAIRE	29 053 467 844	29 249 833 058	- 196 365 214	-0,67%
AUTRES PRODUITS GENERAUX	1 109 553 910	1 527 839 966	(418 286 056)	-27,38%
FRAIS GENERAUX	17 422 961 261	16 580 385 422	842 575 839	5,08%
CASH FLOW	12 740 060 493	14 197 287 602	(1 457 227 109)	-10,26%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 350 133 196	3 442 500 621	(92 367 425)	-2,68%
DOTATIONS AUX PROVISIONS	11 367 088 108	14 648 543 054	(3 281 454 946)	-22,40%
PERTE SUR CREANCES IRRECOURVABLES	7 831 031	124 519 027	(116 687 996)	-93,71%
REPRISES PROVISIONS/CREANCES DOUTEUSES	4 951 679 798	2 387 094 432	2 564 585 366	107,44%
REPRISES PROVISIONS/PERTES ET CHARGES	528 155 329	270 623 631	257 531 698	
REPRISES PROVISIONS DEPRECIATION ELEMENTS D'ACTIF	597 425 809	18 000 000	579 425 809	3219,03%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 092 269 094	- 1 342 557 037	5 434 826 131	404,81%
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	453 469 917	829 947 911	(376 477 994)	-45,36%
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	988 384 437	857 614 900	130 769 537	15,25%
RESULTAT AVANT IMPOT	3 557 354 574	- 1 370 224 026	4 927 578 600	359,62%
IMPOT	35 000 000	35 000 000		0,00%
RESULTAT	3 522 354 574	- 1 405 224 026	4 927 578 600	350,66%

I. EVOLUTION DE LA SITUATION BILANTIELLE

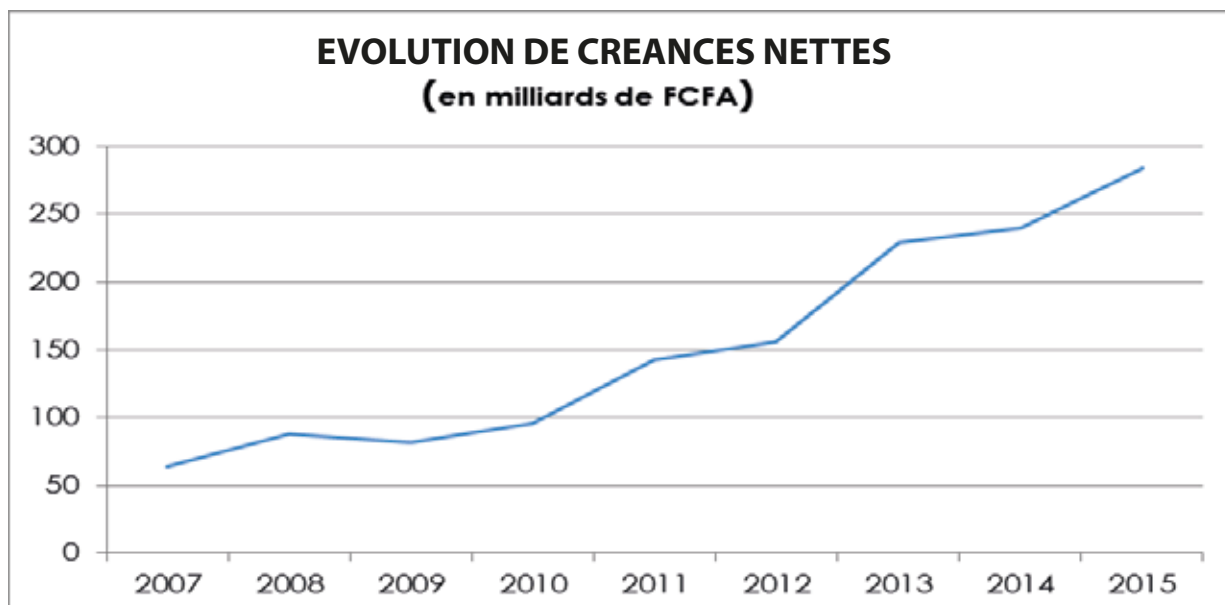
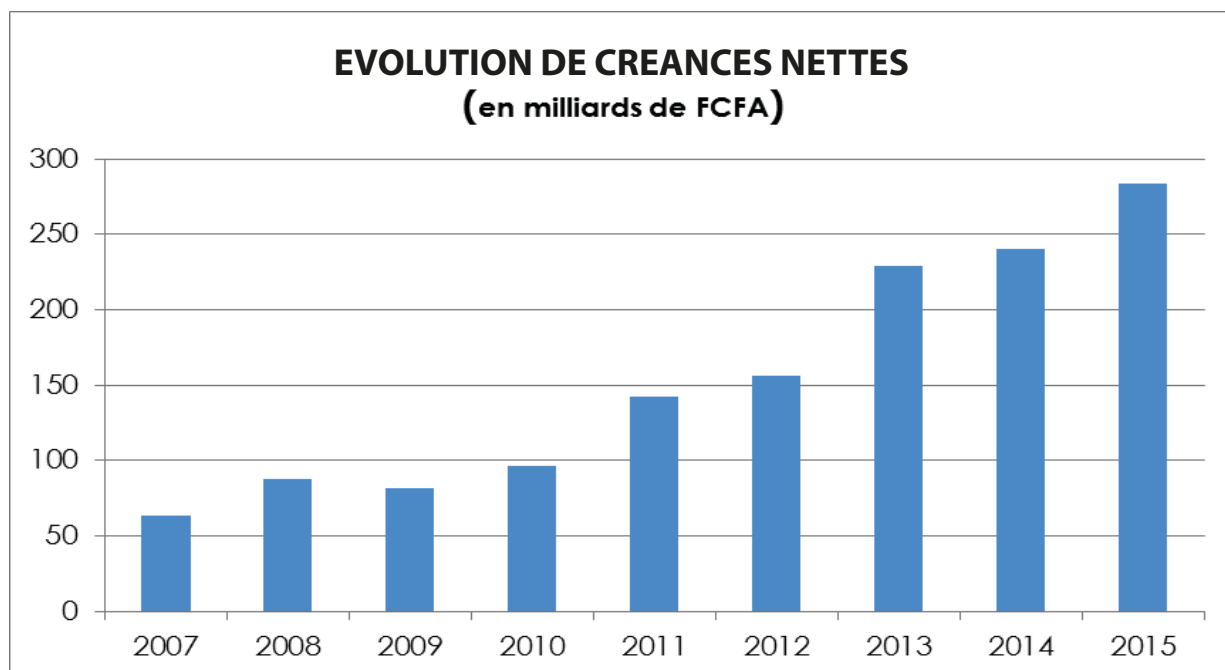
• Total du bilan

Le total du bilan passe de FCFA 458,208 milliards à fin 2014 à FCFA 574,199 milliards à fin 2015, soit une hausse de FCFA 115,991 milliards. Cette hausse s'explique d'une part, au passif, par l'effet de l'augmentation des dettes clientèles (+ FCFA 150,915 milliards), et d'autre part, à l'actif par une augmentation des créances interbancaires (+ FCFA 87,138 milliards) et des créances sur la clientèle (+ FCFA 37,961 milliards).

• Créances sur la clientèle

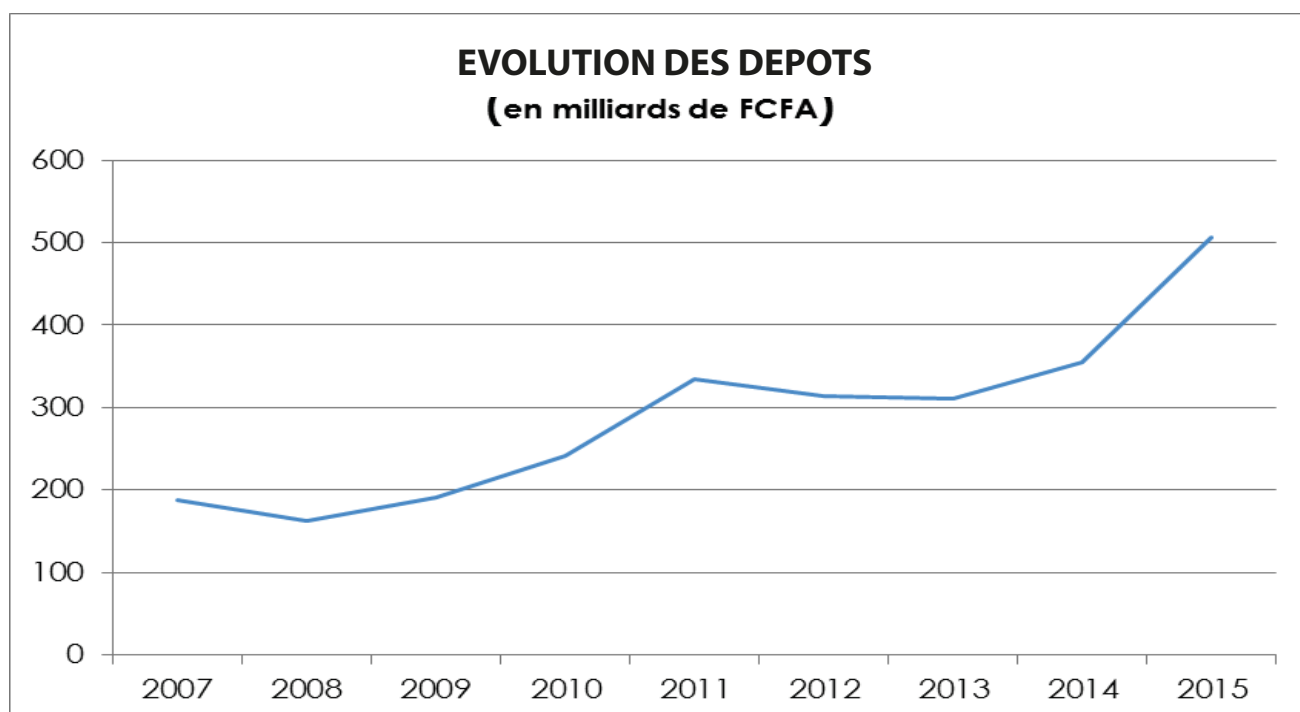
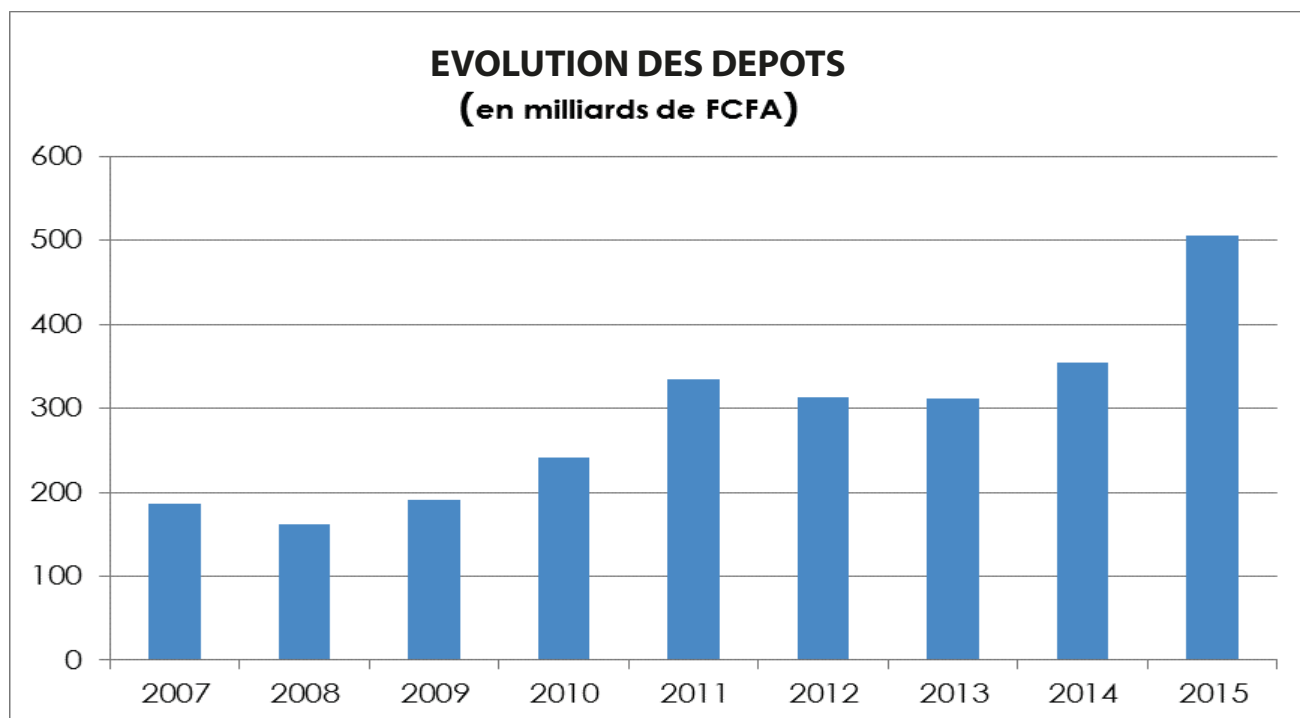
Au 31 décembre 2015, les créances clientèles nettes de provision passent à FCFA 277,985 milliards contre FCFA 240,024 milliards à fin 2014, soit une hausse de FCFA 37,961 milliards.

En effet, les crédits accordés (avances de trésorerie, crédits spots et autres prêts à moyen terme) à la clientèle ont connu une progression grâce aux actions menées à l'endroit des grandes entreprises, des PME, et des particuliers.



• Dépôts de la clientèle

Le solde des dépôts de la clientèle entre le 31 décembre 2014 et le 31 décembre 2015 progresse de FCFA 150,915 milliards : FCFA 354,493 milliards en 2014 contre FCFA 505,408 milliards en 2015.



• Immobilisations

Elles sont passées en valeur nette de FCFA 54,669 milliards en 2014 à FCFA 53,963 milliards en 2015, soit une baisse de FCFA 706 millions.

Les immobilisations sont composées de (en millions de FCFA) :

	2014	2015
✓ immobilisations financières	34 494	33 809
✓ immobilisations incorporelles	1 830	1 270
✓ immobilisations corporelles	18 345	18 884
	54 669	53 963

• Comptes d'ordres et divers.

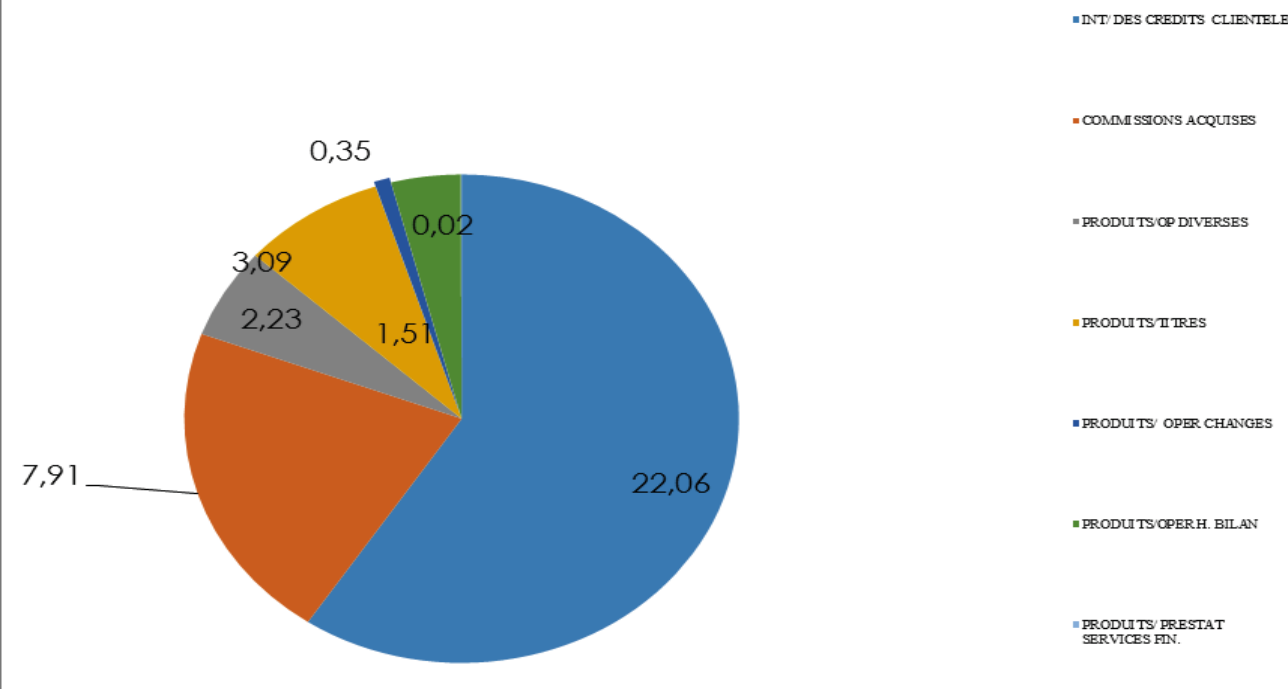
Le solde passe de FCFA 6,549 milliards en 2014 à FCFA 3,876 milliards en 2015, soit une baisse FCFA 2,673 milliards.

II. EVOLUTION DES DONNEES DE GESTION

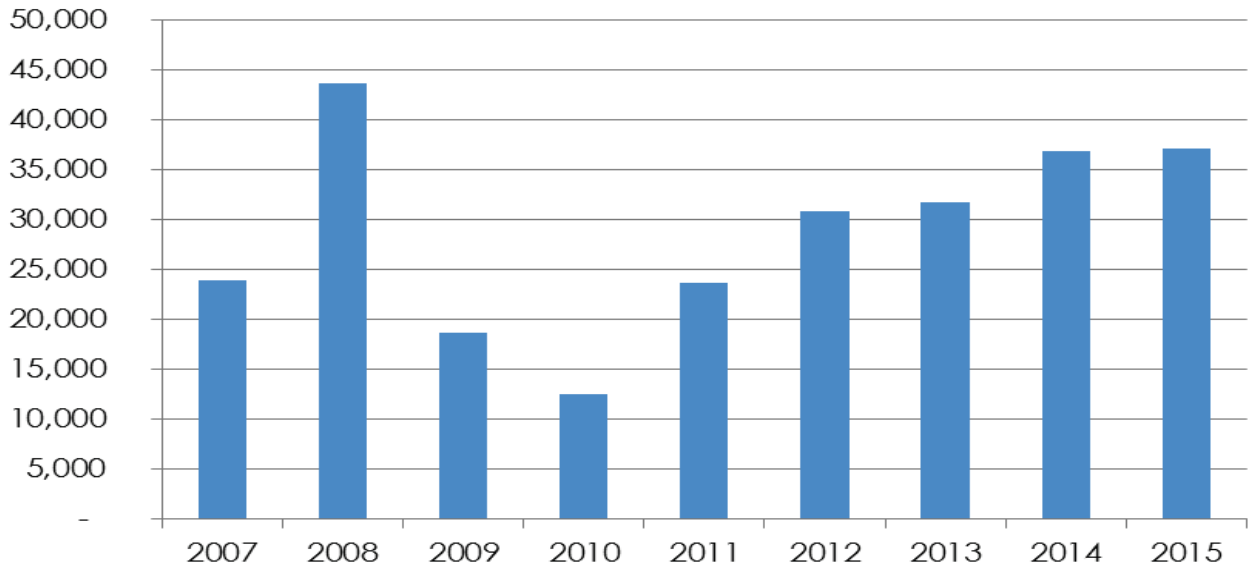
• Les Produits Bancaires

Entre 2014 et 2015, les produits bancaires passent de FCFA 36,918 milliards à FCFA 37,189 milliards, soit une hausse de FCFA 271 millions.

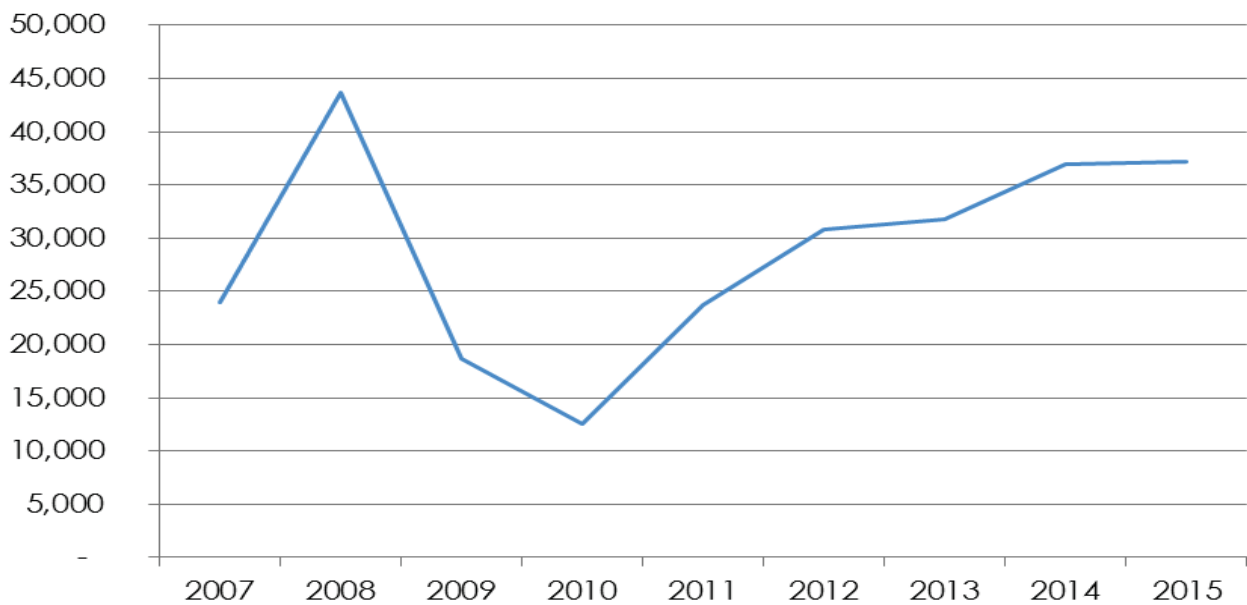
REPARTITION DES PRODUITS BANCAIRES 2015
(en milliards de FCA)



PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES (en milliards de FCFA)

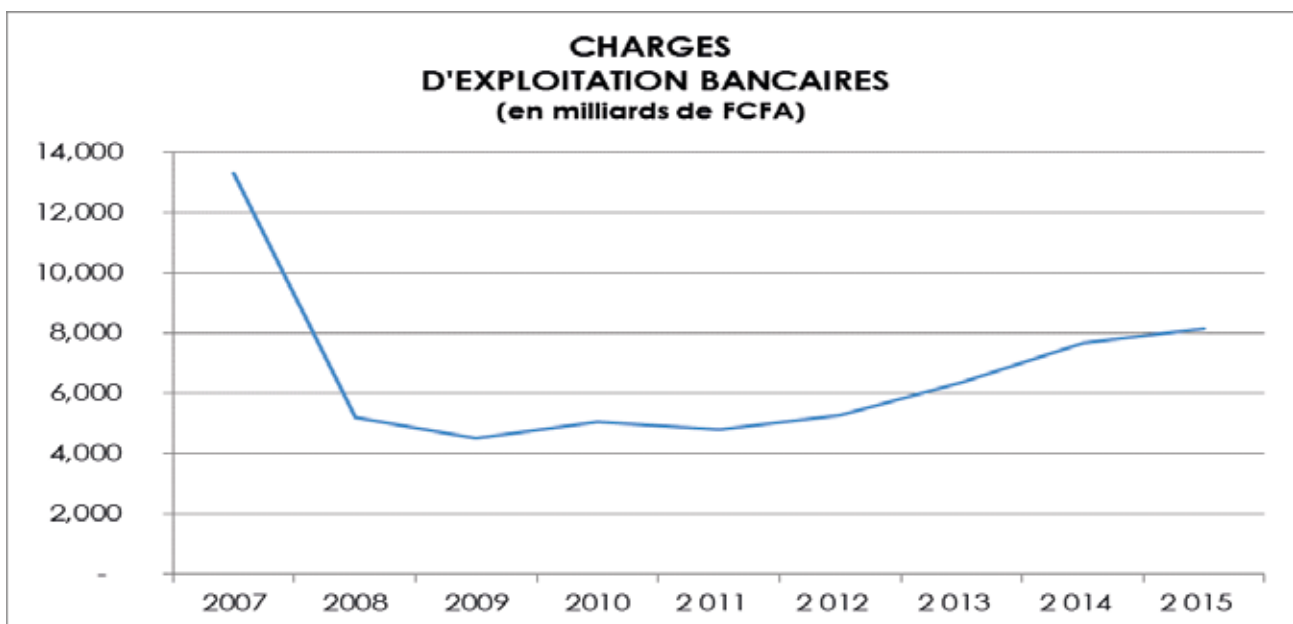
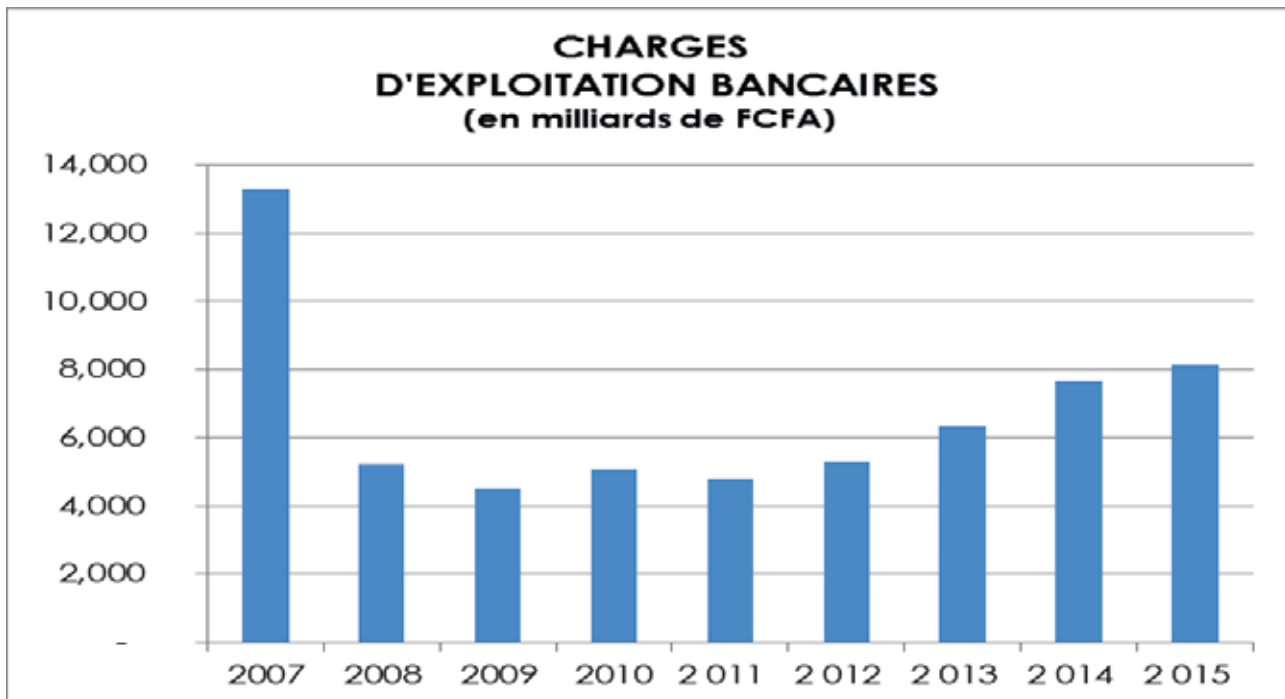


PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRES (en milliards de FCFA)



• Charges bancaires

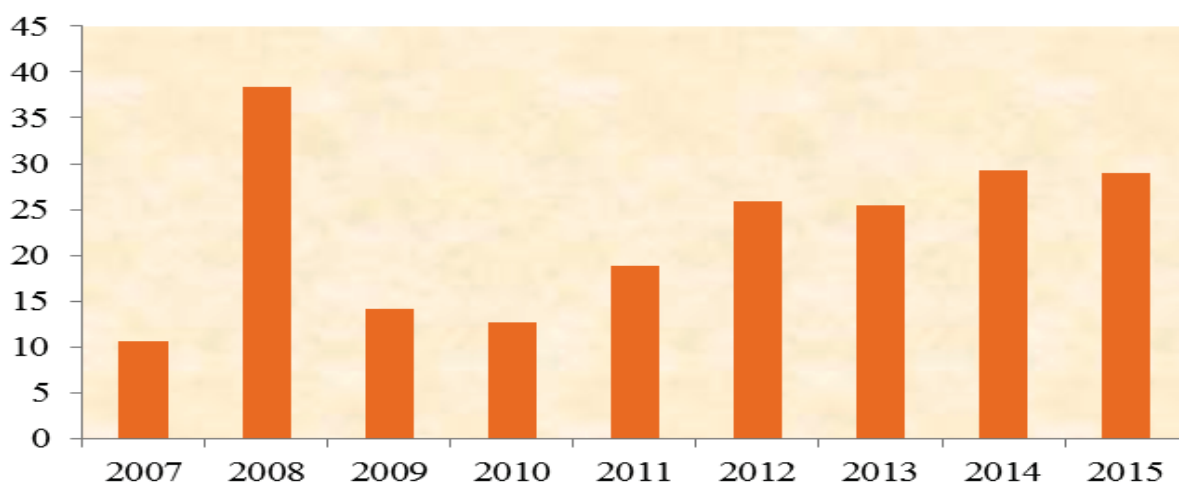
Elles passent de FCFA 7,668 milliards en 2014 à FCFA 8,136 milliards en 2015, soit une hausse de FCFA 468 millions.



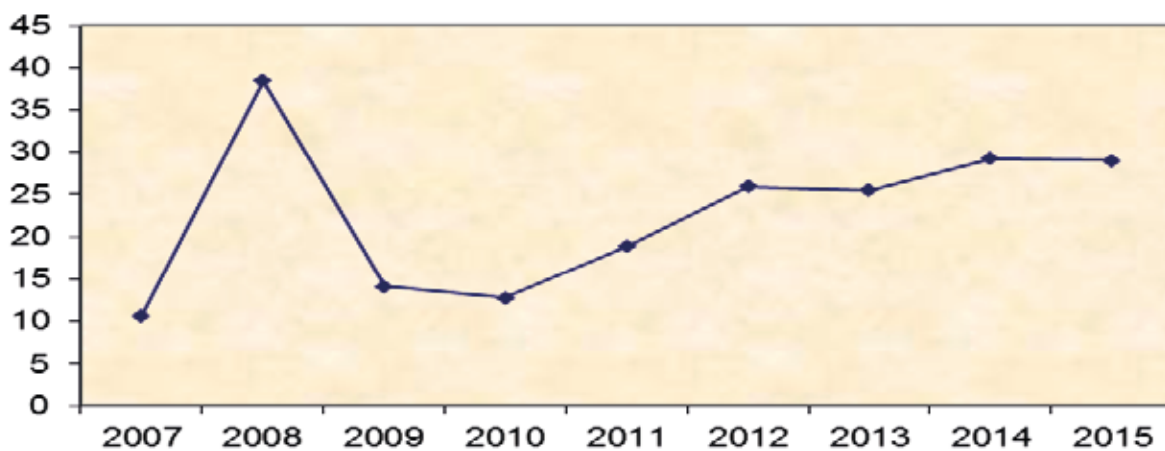
• Le Produit Net Bancaire (PNB)

Il passe de FCFA 29,250 milliards en 2014 à FCFA 29,053 milliards en 2015, soit une baisse de FCFA 197 millions.

**EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE
(en milliards de FCFA)**

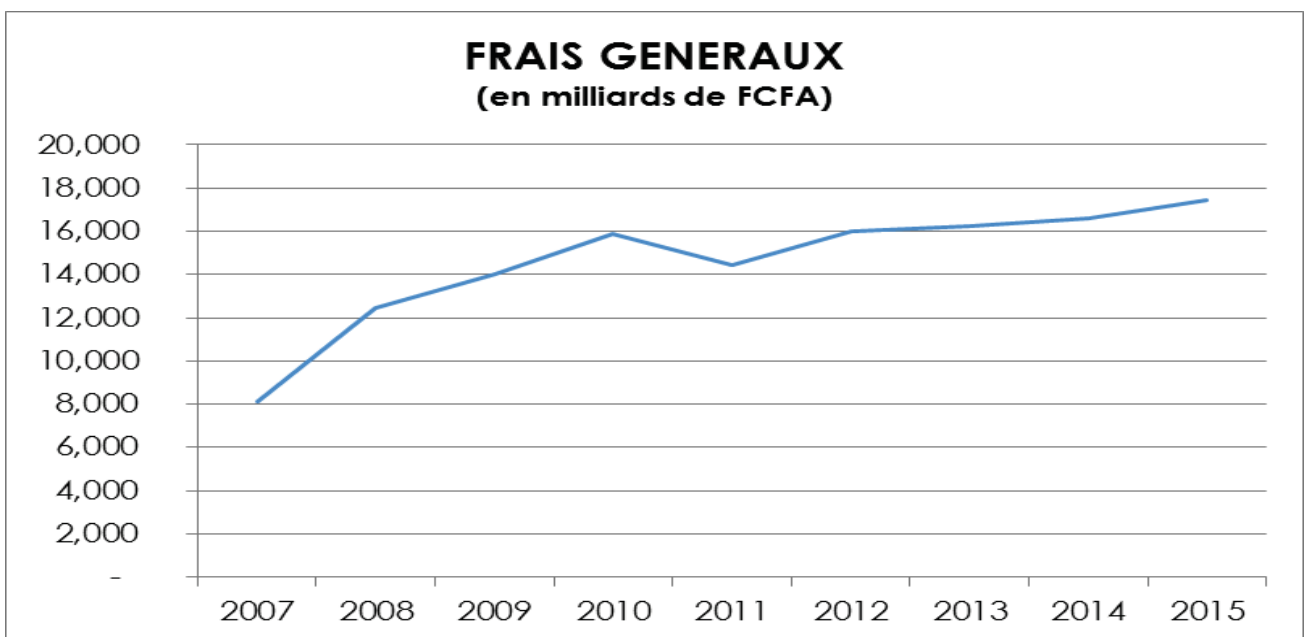
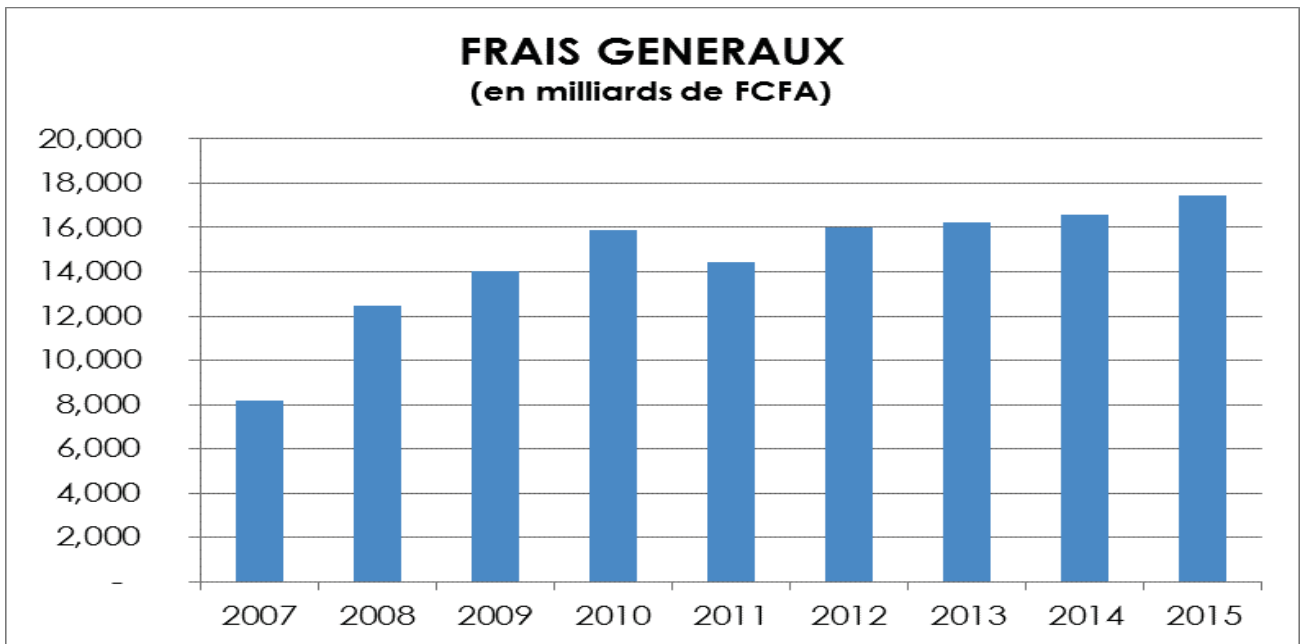


**EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE
(en milliards de FCFA)**



• Les frais généraux

Les frais généraux augmentent de FCFA 843 millions entre 2014 (16,580 milliards) et 2015 (17,423 milliards).

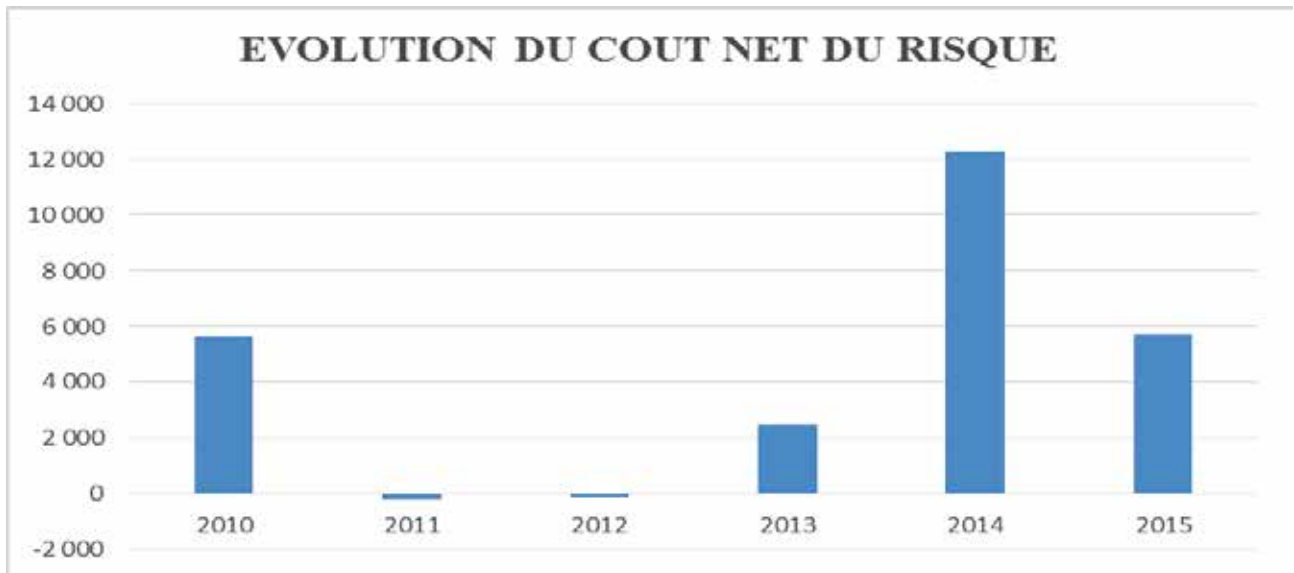


• Le coût net du risque

Nous notons une baisse significative du coût net du risque qui est passé de FCFA 12,261 milliards en 2014 à FCFA 5,739 milliards en 2015.

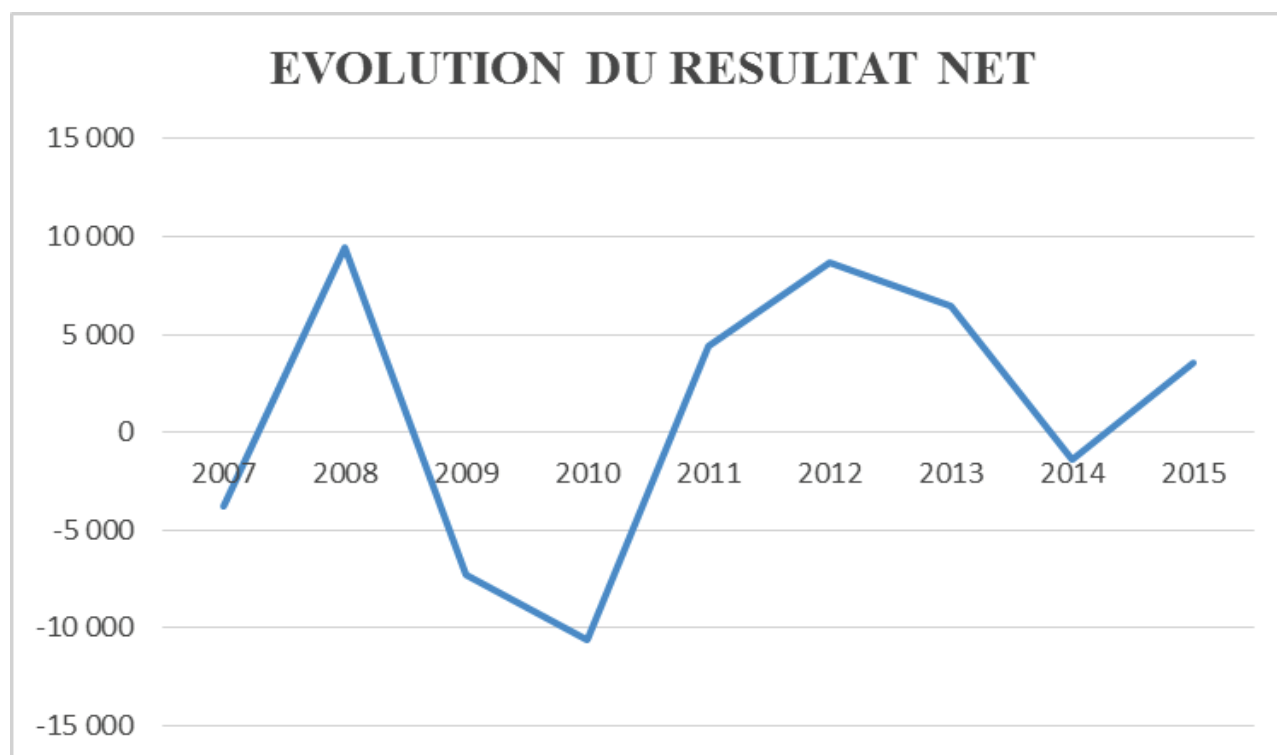
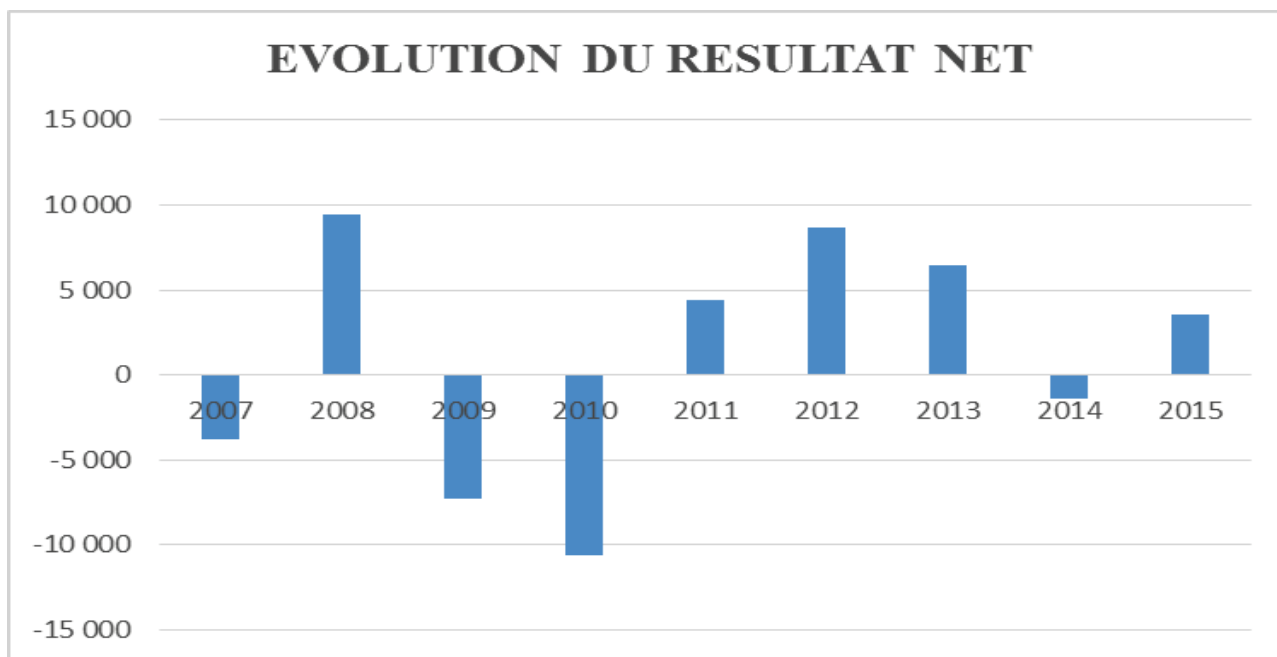
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
✔ Dotations aux provisions	7 639	1 881	3 995	3 799	14 648	11 218
✔ Reprises de provisions	2 012	2 086	4 107	1 309	2 387	5 479
✔ Coût Net du Risque	5 627	-205	-112	2 490	12 261	5 739

Le coût net du risque bénéficie de reprises de provisions importantes sur une signature. Cependant, le niveau de provision demeure élevé.



• **Le résultat**

Entre 2014 et 2015, le résultat net passe de FCFA -1,405 milliards à FCFA 3,522 milliards.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Comptes annuels
exercice clos le 31 décembre 2015)

TROISIÈME PARTIE

Goodwill Audit & Consulting
Abidjan Cocody II Plateaux
06 B.P 1075 - Abidjan
RCCM CI-ABJ-2006-B 2679
CC : 4104919 - Y

Ernst & Young, S.A.
5, avenue Marchand
01 BP 2715 - Abidjan 01
S.A. au capital de FCFA 12.000.000
R.C.C.M. Abidjan 7118

Banque Nationale d'Investissement
BNI
01 BP 670
Abidjan 01

Le 14 juin 2016

Rapport des Commissaires aux Comptes

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- le respect de la réglementation prudentielle,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,
- le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Nationale d'Investissement, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, et les notes annexes.

Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels

Les comptes annuels ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA. Le Conseil d'Administration est également responsable du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement de l'auditeur. En procédant à cette évaluation des risques, l'auditeur prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les comptes annuels de la Banque Nationale d'Investissement (BNI) sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable Bancaire de l'UMOA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points décrits aux paragraphes 3, 4, 18 des notes annexes aux comptes annuels respectivement relatifs aux créances diverses sur l'Etat de Côte d'Ivoire, à la créance sur le Trésor Public issue du dépôt de garantie Standard Bank Plc, et aux provisions sur les litiges avec d'anciens employés de la Banque.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et la réglementation bancaire.

II.1 Vérifications des documents présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés au paragraphe I ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de la Banque.

En application des dispositions de la loi n° 97-519 du 4 décembre 1997 portant définition et organisation des sociétés d'Etat, nous vous présentons nos observations sur l'exécution du budget de la BNI pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Le budget de la BNI pour l'exercice 2015 a été présenté, adopté par le Conseil d'Administration (CA) et approuvé le 02 février 2015 par le Ministre auprès du Premier Ministre chargé du budget et non par le Ministère de l'Economie et des Finances contrairement à l'article 42 de la loi suscitée.

II.2 Vérifications spécifiques prévues par la réglementation bancaire

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques relatives au respect de la réglementation prudentielle.

Nous devons porter à votre attention, les informations suivantes :

- le ratio de couverture des immobilisations hors exploitation et des participations dans des sociétés immobilières s'établit à 24 % pour un maximum réglementaire de 15 % ;
- la participation au capital des entreprises autres que les banques, les établissements financiers et les sociétés immobilières ne doit pas excéder 25 % du capital de ces entreprises. La Banque est actionnaire de la société COFIMAP à hauteur de 34 %.

Conformément à l'article 45 de l'ordonnance n°2009-385 portant réglementation bancaire, nous vous informons que les encours de crédits accordés aux actionnaires détenant chacun directement ou indirectement 10 % au moins des droits de vote, aux personnes participant à la direction, à l'administration, à la gérance, au contrôle et au fonctionnement de la Banque ainsi que les entreprises privées dans lesquelles les personnes précitées exercent des fonctions de direction, d'administration ou de gérance ou détiennent plus du quart du capital social s'élèvent à FCFA 5.236 millions de FCFA au 31 décembre 2015, hors concours accordés à l'Etat. Ces crédits représentent 22% des fonds propres effectifs de la Banque à cette date contre 20 % prévu par le dispositif prudentiel.

La prise en compte du montant des concours accordés à l'Etat de Côte d'Ivoire dans le calcul de l'encours global, au titre de l'article 45 de la loi bancaire, entraîne un total encours de FCFA 57.414 millions, soit 236 % des fonds propres effectifs.

II.3 Vérification des indemnités et autres rémunérations versées aux dirigeants sociaux

La note circulaire n°001-2011 du Premier ministre, relative à l'harmonisation des conditions de service et de rémunérations des dirigeants sociaux des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique majoritaire, prise le 15 juillet 2011, fixe le plafond des rémunérations allouées au Président du Conseil d'Administration et aux Directeurs Généraux à FCFA 3,3 millions et FCFA 4,3 millions et le plafond des indemnités versées aux Administrateurs au titre de jetons de présence à FCFA 3 millions.

Il ressort de nos vérifications qu'au titre de l'exercice 2015, les indemnités versées au Président du Conseil d'Administration, les jetons de présence accordés aux administrateurs et les rémunérations du directeur général et du directeur général-adjoint n'ont pas excédé les seuils maximum précités.

II.4 Vérification du respect de la réglementation sur les passations de marché public

En notre qualité de Commissaires Aux Comptes, conformément à la note 123 MEF/DGE/DPP/KGA du 23 février 2008 de la Direction de la Privatisation et des Participations, complétée par l'article 3 de l'Arrêté N° 200/MEF/DGBF/DMP du 21 avril 2010, il nous appartient d'informer de la mise en application ou non par les sociétés d'Etat des dispositions du Code des Marchés Publics.

Ces dispositions imposent que tout marché public passé par une société d'Etat ne soit attribué qu'après une procédure d'appel à concurrence avec obligation de :

- faire valider les dossiers d'appel d'offre par la Structure administrative chargée des Marchés Publics avant leur publication dans les supports autorisés pour les marchés supérieurs au seuil de référence de FCFA 100 millions ;

- constituer une commission d'ouverture et de jugement des offres (COJO) dont la composition est définie par le Code des Marchés Publics, qui procédera à attribution du marché ; les propositions d'attribution de la COJO devant faire l'objet de validation par la Structure administrative chargée des Marchés Publics pour les marchés supérieurs à FCFA 300 millions ;
- et faire approuver tous les marchés publics par le Conseil d'Administration (CA), étant entendu que le Conseil peut déléguer cette compétence au Directeur Général selon un seuil qu'il fixe par délibération.

L'application de ces dispositions par la BNI, appelle de notre part les observations suivantes :

- la Banque ne fait pas valider les dossiers d'appel d'offre par la Structure administrative chargée des Marchés Publics avant leur publication dans les supports autorisés ;
- une Commission d'Ouverture et de Jugement des Offres (COJO) composée généralement du représentant de l'entité demandeuse, du Président du Conseil d'Administration ou du Directeur Général Adjoint selon que le montant du marché est supérieur ou inférieur à 30 millions, du représentant de l'Audit interne, du représentant de la Direction des Moyens généraux et le cas échéant d'un expert métier procède à l'attribution du marché. Cependant, cette composition n'est pas formalisée à travers une procédure ;
- sur l'exercice 2015, les marchés supérieurs à FCFA 30 millions ont été approuvés par le Conseil d'Administration (CA), et pour ceux inférieurs à ce seuil, une délégation a été donnée au Directeur Général Adjoint (DGA).

En conséquence, dans la mesure où les conditions précitées sont cumulatives et non exclusives, les dispositions de la note et de l'arrêté précités n'ont pas été respectées pour les marchés suivants :

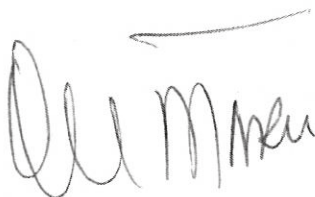
PRESTATAIRE	NATURE DES PRESTATIONS	MONTANT	MODE DE PASSATION
TOTAL	ACHAT DE CARBURANT	201.042.227	ENTENTE DIRECTE
PAPIGRAPH-CI	ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU ET ADMINISTRATIVES	53.970.457	ENTENTE DIRECTE
MEDIATEC	ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES	42.898.386	ENTENTE DIRECTE
OMOA COTE D'IVOIRE	ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES	41.230.036	ENTENTE DIRECTE
INK ET PC	ACHAT DE FOURNITURES INFORMATIQUES	31.227.508	ENTENTE DIRECTE
BFA	AGENCEMENTS, AMENAGEMENT ET INSTALLATIONS	1.026.047.727	ENTENTE DIRECTE
A.E.G.SARL	AGENCEMENTS, AMENAGEMENT ET INSTALLATIONS	81.019.340	ENTENTE DIRECTE
DAVID 3EM.SARL	AGENCEMENTS, AMENAGEMENT ET INSTALLATIONS	70.193.830	ENTENTE DIRECTE
BVR TECHNOLOGY	AGENCEMENTS, AMENAGEMENT ET INSTALLATIONS	57.789.427	ENTENTE DIRECTE
MEGA FROID INDUSTRIEL & T	AGENCEMENTS, AMENAGEMENT ET INSTALLATIONS	32.756.401	ENTENTE DIRECTE
BFA LIQUIDATION	AGENCEMENTS, AMENAGEMENT ET INSTALLATIONS/MATERIELS INFORMATIQUES	450.827.874	ENTENTE DIRECTE
CHERYNE	FOURNITURES D'EQUIPEMENT DE BUREAU	44.043.205	ENTENTE DIRECTE
GROUPE 4 SECURICOR	GARDIENNAGE	667.815.087	ENTENTE DIRECTE
MEDIASOFT	LOGICIELS	44.184.764	ENTENTE DIRECTE
MESTI SARL	LOGICIELS/AGENCEMENTS, AMENAGEMENT ET INSTALLATIONS	35.705.695	ENTENTE DIRECTE
CFAO COTE D'IVOIRE	MATERIEL DE TRANSPORT	187.796.800	ENTENTE DIRECTE
SOCIDA	MATERIEL DE TRANSPORT	129.891.008	ENTENTE DIRECTE
AFRICAUTO	MATERIEL DE TRANSPORT	103.000.000	ENTENTE DIRECTE
SETACI	MATERIEL DE TRANSPORT	30.000.000	ENTENTE DIRECTE
EXOMEDIA	MATERIELS INFORMATIQUES	32.700.420	ENTENTE DIRECTE
COMPUTER TECHNOLOGY SA	MATERIELS INFORMATIQUES	30.010.080	ENTENTE DIRECTE

III. Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

L'examen des procédures de contrôle interne et des sécurités informatiques existantes ont mis en évidence des axes d'amélioration qui feront l'objet d'un rapport de recommandations adressé à la direction générale de la Banque.

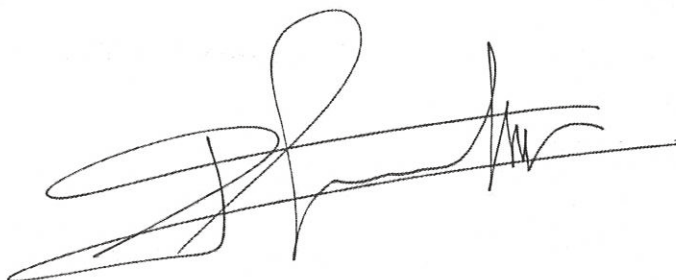
Notre examen a toutefois mis en évidence des axes d'améliorations qui feront l'objet d'un rapport distinct adressé à la Direction de la Banque, conformément à l'article 8 de la circulaire n°004-2011/CB/C relative aux conditions d'exercice du commissariat aux comptes auprès des établissements de crédits de l'UMOA.

Les Commissaires aux Comptes
Goodwill Audit & Consulting



Abou-Bakar Ouattara
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht
Expert-Comptable Diplômé
Associé

NOTRE RESEAU



ABIDJAN

AGENCE PRINCIPALE

Tél.: (225) 20 31 51 00 / 66 00
Fax : (225) 20 31 51 38

AGENCE PRESTIGE

Tél.: (225) 20 20 98 10 / 12
Fax : (225) 20 20 98 11

ABOBO

Tél.: (225) 23 00 54 19 / 26

ADJAMÉ BANFORA

Tél.: (225) 20 30 51 65 / 66
Fax : (225) 20 30 51 69

COCODY DANGA

Tél.: (225) 22 48 27 10 / 11
Fax : (225) 22 48 27 14

2 PLATEAUX AGBAN

Tél.: (225) 22 40 56 85 / 86
Fax : (225) 22 40 56 87

2 PLATEAUX LATRILLE

Tél.: (225) 22 52 95 60 / 61 / 62
Fax : (225) 22 52 95 64

MARCORY ZONE 4

Tél.: (225) 21 75 82 85 / 86
Fax : (225) 21 75 82 89

PLATEAU REPUBLIQUE

Tél.: (225) 20 25 94 80 / 81
Fax : (225) 20 25 94 84

RIVIÉRA PALMERAIE

Tél.: (225) 22 49 01 50 / 51
Fax : (225) 22 49 01 54

TREICHVILLE MARCHÉ

Tél.: (225) 21 75 55 35 / 32
Fax : (225) 21 75 55 33

YOPOUGON KÉNÉYA

Tél.: (225) 23 53 76 47 / 48
Fax : (225) 23 53 76 49

PROVINCE

ABENGOUROU

Tél.: (225) 35 90 00 92 / 94
Fax : (225) 35 90 00 96

ABOISSO EHANIA

Tél.: (225) 21 30 48 50
Fax : (225) 21 30 48 47

BONOUA

Tél.: (225) 21 30 97 70 / 71
Fax : (225) 21 30 97 73

BOUAKÉ COMMERCE

Tél.: (225) 31 65 67 45 / 49
Fax : (225) 31 65 67 47

BOUAKÉ MARCHÉ DE GROS

Tél.: (225) 31 65 67 67 / 68
Fax : (225) 31 65 67 70

BOUNDIALI

Tél.: (225) 36 86 57 90 / 91
Fax : (225) 36 86 57 96

DABOU

Tél.: (225) 23 57 27 47
Fax : (225) 23 57 39 46

DABOU - TOUPAH

Tél.: (225) 48 18 57 12

DALOA

Tél.: (225) 32 76 73 40 / 41
Fax : (225) 32 76 73 44

FERKÉ

Tél.: (225) 36 86 90 62 / 65
Fax : (225) 36 86 90 63

GAGNOA

Tél.: (225) 32 77 71 95 / 96
Fax : (225) 32 77 71 99

KORHOGO

Tél.: (225) 36 85 00 40 / 41
Fax : (225) 36 85 00 47

KORHOGO TONGON

Tél.: 48 59 05 32

MÉAGUI

Tél.: (225) 34 72 66 15 / 16
Fax : (225) 34 72 66 19

SAN PEDRO BARDOT

Tél.: (225) 34 71 97 80 / 81
Fax : (225) 34 71 97 84

SAN-PEDRO LAC

Tél.: (225) 34 71 98 88
Fax : (225) 34 71 98 89

SAN-PEDRO PORT

Tél.: (225) 34 71 92 00 / 01
Fax : (225) 34 71 92 04

SOUBRÉ OTTAWA

Tél.: (225) 34 72 28 50 / 51
Fax : (225) 34 72 28 52

YAMOISSOUKRO

Tél.: (225) 30 64 09 54 / 55
Fax : (225) 30 64 11 52



BNI FINANCES

14ème étage Immeuble Belle Rive, Avenue Lamblin prolongée
Plateau 01 BP 670 Abidjan 01
Tél.: (225) 20 31 07 77 - Fax : (225) 20 31 07 78
E-mail : bnifinance@bni.ci - Site web : www.bni.ci



BNI GESTION

9ème et 14ème étage Immeuble Belle Rive, Avenue Lamblin prolongée
Plateau 01 BP 670 Abidjan 01
Tél.: (225) 20 31 22 71 - Fax : (225) 20 31 07 74
E-mail : bnigestion@bni.ci - Site web : www.bnigestion.net



Siège Social :

Avenue Marchand-Immeuble SCIAM
Plateau 01 BP 670 Abidjan 01
Tél.: (225) 20 20 98 00 - Fax : (225) 20 21 35 78
SWIFT : CSSSCIAB - Télex : 22882 CAACI 23798 CAMORCI
E-mail : info@bni.ci - Site web : www.bni.ci



Banque Nationale d'Investissement
Immeuble SCIAM
Avenue Marchand, Plateau
01 BP 670 Abidjan 01
Tél. : (225) 20 20 98 00
Fax: (225) 20 21 35 78
info@bni.ci / www.bni.ci